Animath

Association pour l'animation mathématique

Rapport moral 2025

Présenté en assemblée générale

le 13 juin 2026

Le mot du président

L'année 2025 a été celle d'une intense préparation et de la pérennisation de certains de nos grands rendez-vous. La montée en puissance en vue de l'organisation des Olympiades Européennes Féminines de Mathématiques (EGMO) en 2026 et le renouvellement pour cinq ans de l'accord-cadre du concours Alkindi ont été deux faits marquants, tandis que le projet Remédiation est de son côté arrivé à son terme.

L'évolution de l'association continue de s'appuyer sur l'engagement, la stabilité et l'autonomie toujours croissante de nos permanents et de nos jeunes bénévoles, qui portent ces projets au quotidien. Cette maturité organisationnelle s'accompagne aujourd'hui d'une situation financière très saine : grâce à une gestion rigoureuse des projets et de leurs financements, nous devrions tendre vers l'équivalent d'une année de fonctionnement en trésorerie à l'issue de l'organisation d'EGMO 2026.

À l'automne 2026, j'entamerai ma dixième année en tant que président. C'est un rôle dans lequel mes interventions directes se font de plus en plus rares, signe du bon fonctionnement et de l'expérience engrangée par nos cadres.

Observer l'association ainsi structurée est une grande satisfaction. C'est précisément cette solidité qui fera de l'année 2026 le bon moment pour passer la main. Il est en effet souhaitable d'organiser ce relais dans le contexte serein dont nous bénéficions aujourd'hui, pour permettre à une nouvelle dynamique de s'installer à la tête de l'association.

Sommaire

I - Vie de l'association **4**
Le conseil d'administration 4
Le bureau 4
Les Ressources humaines 4
Les ressources numériques 5
La structuration 5
La gouvernance 5
La gestion administrative et financière 6
Les finances 6
II - Vie des actions **7**
1) Alkindi 7
2) Action internationale 8
3) Stages mathC2+ 13
4) Un texte, une aventure mathématique 15
5) Salon culture et jeux mathématiques 17
6) Projet remédiation en classe de seconde 19
7) Préparation olympique française de mathématiques 20
8) Journées filles, maths, informatique : une équation lumineuse (JFMI) 23
9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes 25
10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens 27
11) Tutorat Animath 28
III - Tendances pour 2026 **29**
Périscolaire, scolaire et international 29
Administratif et financier 29
Ressources humaines 29

Introduction

Depuis 2024, Animath a retrouvé la capacité de se lancer dans de nouveaux projets et a pu relancer les cycles de croissance en cours avant la pandémie de COVID-19. L'association peut à nouveau s'appuyer sur ses activités historiques et permettre l'épanouissement de nouvelles actions. En 2025, l'organisation d'EGMO 2026 a représenté l'un de nos plus grands projets.

L'association continue de se professionnaliser et de se renouveller. Le Conseil d'administration, comme les bénévoles, est désormais équilibré en termes de parité femmes-hommes tout comme en termes de générations.

I - Vie de l'association

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration, à la suite de l'élection de juin 2025 se compose de : Marie-Line CHABANOL (ADIREM) ; Sébastien PLANCHENAULT (APMEP) ; Tatiana BELIAEVA ; Elodie BERNARD ; Aline CAHUZAC ; Julien CASSAIGNE ; Perrine CHADEYRAS ; Véronique CHAUVEAU ; Edwige CYFFERS ; Brigitte BOURGASSER WENNER (CIJM) ; Christian DUHAMEL ; Emmanuelle FEAUX DE LACROIX ; François FINKBEINER ; Béatrice DE TILIÈRE (FSMP) ; Mathilde HERBLOT ; Karim ZAYANA (Inspection Générale) ; Rémi LESBATS ; Benoit LOISEL ; Antoine MARTIN ; Aviva SZPIRGLAS puis Jean-Baptiste MUS (MATh.en.JEANS) ; Houria LAFRANCE (Maths en Scène) ; Anaïs MEUNIER ; Vlady RAVELOMANANA ; Fabrice ROUILLIER ; Guillaume SAËS ; Ndeye Coumba SARR ; Cyril DEMARCHE (Science ouverte) ; Anne PHILIPPE (SFdS) ; Olivier GOUBET (SMAI) ; Isabelle GALLAGHER (SMF)

Le Conseil d'administration (élection précédente) s'est réuni le 24 janvier 2025 et 18 juin 2025. Celui élu en juin 2025 s'est réuni le 31 janvier 2026, le 29 avril et le 27 mai 2026.

Le bureau

Le bureau 2025-2026 se compose de : Aline CAHUZAC ; Perrine CHADEYRAS (secrétaire) ; François FINKBENER (trésorier) ; Rémi LESBATS; Antoine MARTIN ; Fabrice ROUILLIER (président) ; Guillaume SAËS ; Coumba SARR.

Les Ressources humaines

- ### Les CDD et CDI
  - Nassima Djebbar : après un stage de plusieurs mois pour l'organisation du Salon (édition 2022), elle poursuit avec l'association à partir de Septembre 2022 pendant une année dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, jusqu'à 2023. A l'issue de cette période, elle a été embauchée en contrat à durée indéterminée - CDI - sur la mise en œuvre des actions Alkindi et les RJMI et la recherche de financements de l'association.
  - Cynthia Filipe : Embauchée en CDD à temps partiel (35 heures par mois) sur le premier semestre 2022, elle est depuis octobre 2022 recrutée à temps plein sur la communication globale de l'association et l'organisation du Salon. Depuis juillet 2023, elle est embauchée en Contrat à Durée Indéterminée CDI, s'impliquant sur la mise en oeuvre de la politique de communication, sur plusieurs livrables du projet Remédiation et enfin sur la coordination globale du Salon Culture et Jeux Mathématiques.
  - Pour les besoins du projet Remédiation, Animath a fait appel à Eric Pascual - ingénieur à la retraite - intervenant sur les développements, les tests de la plateforme. Contrat à temps partiel à hauteur de 35 heures par mois depuis octobre 2023.

- **Les stagiaires**
  - Chaque année, pour l'organisation du Salon, un/une stagiaire est recruté.e pour une durée de 6 mois.

- **Les ressources mises à disposition**

D'autre part, Animath a recours aux services de Marion Lafage, assistante comptable, dont l'association MATh.en.JEANS nous cède contre rémunération les services deux jours par semaine.

Les ressources numériques

Depuis fin 2017, l'association a opéré un virage numérique, en ré-architecturant ses sites web, puis, pendant la période de restrictions sanitaires, en ré-architecturant les serveurs utilisés, mais également en développant des solutions utiles aux activités en ligne. Par exemple, des serveurs de visio-conférence et de diffusion ont été mis en place. En 2025, après quelques essais chaotiques, nous avons fait évoluer la structure de nos serveurs pour nous éviter de les redimensionner trop régulièrement mais également pour pouvoir les partager avec d'autres associations.
C'est aussi le cas pour d'autres éléments nécessaires à une meilleure gestion des activités, par exemple des services d'inscriptions, en particulier pour le salon Culture et Jeux Mathématiques.. Deux actions ont des besoins lourds et sont autonomes sur la majeure partie de leurs outils numériques : la POFM et le TFJM. Le développement et la maintenance de tous ces services est assurée par très peu de bénévoles.

La structuration

L'association est maintenant bien organisée avec une fédération d'actions les plus indépendantes possibles et une gestion centralisée des ressources administratives.

L'aspect fédéral se traduit par :

- des communications ciblées (sites web, twitter, etc.);
- une gestion autonome du coeur des actions (équipe et contenu scientifique);
- une gestion concertée des ressources financières (dialogue budgétaire pour la création du budget 2025) et humaines permettant de s'adapter rapidement aux périodes de forte activité (levées de fonds, finales et cérémonies diverses).

La gouvernance

Le rôle du président a été allégé progressivement depuis fin 2017, les grandes lignes de sa fonction sont assez clairement redessinées. Depuis 2023, Il est désormais essentiellement président du conseil d'administration et garant de la bonne exécution des décisions prises par ce conseil. L'année 2025 a consolidé cette tendance.

La gestion administrative et financière

Les outils de gestion principalement bureautiques permettent le suivi des subventions, le suivi de la trésorerie et enfin l'élaboration des budgets prévisionnels et des bilans financiers des exercices comptables.

Les finances

Animath a clôturé son exercice au 31.12.2025 sur un résultat comptable positif de 23 892 € en progression par comparaison avec les résultats comptables des deux derniers exercices : clôturés 2023 avec + 8 265 € et le résultat 2024 déficitaire de – 9103 €. Ce résultat est principalement dû à l'intégration des charges et recettes cumulées sur le projet Remédiation.

A noter que 2025 est exceptionnelle également en termes de trésorerie en grande partie grâce aux soutiens obtenus pour l'organisation du projet EGMO 2026 (mi avril 2026).

II - Vie des actions

1) Alkindi

a) Présentation

Le concours Alkindi est un concours de cryptographie. Il s'adresse à tous les élèves de 4e, 3e et 2de, pour leur faire découvrir de façon ludique les fondements mathématiques, informatiques et logiques de la cryptanalyse en déchiffrant des codes secrets. Le concours comporte trois tours et une finale, il s'étale de décembre à mai. A la suite du troisième tour, les lauréats de chaque académie sont invités à rencontrer des équipes de chercheurs et chercheuses en cryptographie dans les laboratoires de leur région.

Le concours est organisé en partenariat avec l'association France-ioi et est principalement sponsorisé par la DGSE. La première édition a eu lieu lors de l'année scolaire 2015-2016.

b) Bilan 2025

Pour l'année scolaire 2024-2025, la participation au premier tour a été de 47 000 élèves tout niveau confondu. 72 élèves ont été sélectionnés pour participer à la finale le 21 mai 2025, qui s'est déroulée à l'Ecole des Mines de Paris.

Pour cette année, près de 52 000 élèves de classe de quatrième, troisième et seconde ont participé au premier tour du concours Alkindi entre le 4 décembre 2024 et le 19 janvier 2025. La participation continue à se stabiliser, même si nous n'avons pas atteint la barre des 60 000 comme en 2019-2020.

c) Action en cours (2026)

Le deuxième tour s'est déroulé pendant tout le mois de février, selon le même format depuis 2021 : il est ouvert à tous et à toutes, et une participation au premier tour n'est pas nécessaire. Plus de 10 000 jeunes ont participé. Le troisième tour s'est déroulé en deux parties : une phase d'entraînement, où les élèves pouvaient s'exercer autant de fois que souhaité sur les exercices, du 2 mars au 10 avril, et une phase d'épreuve, du 16 mars au 10 avril. Cette épreuve en temps limité (1h30) a repris les types d'exercices proposés pendant l'entraînement. A la fin du 3e tour, les 20 meilleures équipes parmi les deux meilleures de chaque académie seront sélectionnées pour la finale, le 13 mai. Les visites de laboratoire proposées aux lauréat·es sont en cours d'organisation.

Cette année a lieu la huitième édition du concours Alkindi suisse, organisé par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

d) Projets (2027)

Le concours sera reconduit pour une 12^{e} édition pour l'année 2026-2027. Le nombre de participants se stabilise progressivement (17 000 pour la première année, 47 000 pour la deuxième, 52 000 la troisième, 60 000 la quatrième, 64 000 la cinquième, 47 000 la sixième, 54 000 la septième année, aux alentours de 50 000 ces trois dernières années).

2) Action internationale

a) Présentation

Le projet Animath & Campus-France. Animath s'est engagée depuis 2010 en Afrique subsaharienne, pour y promouvoir les activités périscolaires, avec l'objectif de renforcer la motivation des lycéens pour des études supérieures scientifiques. Signature fin 2018 et pour 5 ans d'une convention renouvelée en 2023 avec Campus-France pour la création de clubs lycéens de maths périscolaires et de sessions intensives dans huit pays africains, développant l'esprit "recherche et innovation", En 2019, 8 sessions furent organisées dans 6 pays, pour 450 élèves et 150 professeurs : Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire, Congo-Brazza, Congo-Kinshasa, Cameroun. Le Bénin était prévu.

La pandémie Covid a suspendu les opérations prévues après 2019. Des opérations suivies à distance ont toutefois pu être réalisées, *au Cameroun :* Olympiade Francophone et concours Alkindi (350 participants), et *au Sénégal :* diffusion télévisée d'énigmes mathématiques et de vidéos de vulgarisation. Après la pandémie, et les incertitudes politiques dans plusieurs pays (Niger, Burkina, Congo-RDC), les activités se déroulent dans quatre pays : **Cameroun, Djibouti, Madagascar, Sénégal.** Les ONG locales y sont des structures actives, disposant de leurs propres règles de fonctionnement, de bénévoles motivés et d'une reconnaissance institutionnelle. Depuis octobre 2025, une coopération se met en œuvre au Burundi. Au Cameroun Promo-Maths, à Djibouti ADAM-Maths, à Madagascar *COMIMa et Imatematiko*, au Sénégal TerangaMath, et au Burundi CoLD.

Il y a deux orientations pour les clubs lycéens :

- L'une « olympique » préparant à l'OFM Olympiade Francophone de Maths. De ces clubs sont issues deux équipes, junior et sénior pour participer à distance à l'OFM.
- L'autre plus ludique du type « les maths autrement », de recrutement plus large.

b) Bilan 2025

Cameroun – PROMO-Maths

Au Cameroun, PROMO-Maths basée à Nkongsamba, poursuit le développement d'un réseau structuré de clubs lycéens de mathématiques et d'opérations grand-public. En 2025, l'association a organisé et suivi 14 clubs actifs dans 12 villes, dont un en collège, regroupant 180 élèves, dont un tiers de filles, et 6 à 20 élèves par club. Plus des interventions ponctuelles dans 6 autres lycées. La préparation à l'Olympiade Francophone de Mathématiques est un point fort de l'activité de PROMO-Maths. Environ 1 300 candidats ont participé au processus de sélection, 80 élèves ont été retenus pour suivre les préparations. Ces élèves se présentent aussi à d'autres olympiades propres à l'Afrique. Ainsi à l'Olympiade panafricaine PAMO, PromoMaths a obtenu 7 médailles dont une d'argent.

Du 18 au 22 août 2025, PROMO-Maths a organisé un Festival de mathématiques à l'École des Postes avec pour Animath Josiane Kouam chercheur de l'INRIA-Saclay. Huit anciens élèves des clubs sont intervenus comme mentors. Il y avait 106 participants, dont 56 élèves des clubs, parmi lesquels 19 filles. Deux journées « Miss STEM Cameroun » ont été

organisées, après une sélection de 32 candidates venues de huit régions du pays. Organisation aussi du Kangourou des Mathématiques, et du concours Al-Kindi.

Djibouti – ADAM-Maths

À Djibouti, ADAM-Maths confirme son rôle proactif dans le développement des maths périscolaires. L'association compte plus de 18 animateurs et bénéficie de l'appui de l'inspection générale du ministère de l'Éducation nationale. La relation avec Animath est suivie par Paul Boureau, de la POFM, qui anime chaque année une session d'une semaine à Djibouti. Lien Bilan & Perspective

En 2025, ADAM-Maths a encadré 11 clubs lycéens dans 5 lycées, regroupant environ 260 élèves. Les activités couvrent plusieurs domaines : mathématiques, informatique, jeux et logique, cryptographie. L'association participe chaque année à plusieurs compétitions internationales, dont l'Olympiade Francophone de Mathématiques, le concours Alkindi, la Coupe Animath et l'Évariste, ainsi qu'à des compétitions africaines ou arabes comme la PAMO, l'EAMO, l'AMO et l'AMGL. Elle participe également à plusieurs olympiades nationales en mathématiques, cryptographie, programmation, jeux et logique.

ADAM-Maths contribue aussi à la circulation des compétences entre pays. Des encadrants djiboutiens ont participé à des stages lycéens en Mauritanie, Tunisie et Sénégal ; en 2025, l'un des deux encadrants du stage TerangaMath/Animath au Sénégal venait de Djibouti.

Sénégal – TerangaMath

Au Sénégal, TerangaMath poursuit son développement suivant deux dimensions : la préparation olympique et les actions de vulgarisation destinées à un public plus large. L'association a animé deux clubs lycéens de mathématiques et mené plusieurs actions nationales. En mars 2025, un stage olympique de préparation à l'Olympiade Francophone de Mathématiques a été organisé à Dakar, avec l'appui d'Animath et l'encadrement de Maéna Quemener. Cette action s'est inscrite dans une coopération renforcée avec Djibouti, Mahamoud Omar Mohamed étant venu spécialement participer à l'encadrement du stage.

En mai 2025, Animath a poursuivi, avec Benoît Rittaud, FORCE-N et TerangaMath, le travail engagé autour de la chaîne vidéo de vulgarisation « Mathématiques sous le baobab ». Un deuxième stage en présentiel a réuni 17 enseignants à Dakar, après cinq visioconférences préparatoires suivies par une soixantaine de participants.

Les 8, 9 et 10 mai 2025, TerangaMath a coordonné l'exposition « Comprendre pour aimer, les maths comme vous ne les avez jamais vues » au Musée des Civilisations noires de Dakar. L'événement a été organisé avec AIMS Sénégal, FORCE-N, l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal et d'autres partenaires. Il a permis de toucher un large public scolaire, avec une forte participation des filles et au total 2100 participants.
Lien rapport Expo

Du 12 au 27 août 2025, Tidiane Ndiaye a participé au stage de la POFM à Valbonne. Du 22 au 28 septembre, un stage olympique a été organisé à Mbour, en partenariat avec l'AIMS, avec 14 élèves et un professeur. Enfin, du 25 au 29 décembre, Mafal Diop a été invité à

l'Université Al Akhawayn par Math&Maroc dans le cadre du stage du Tournoi Marocain des Jeunes Mathématiciens, auquel participaient également des observateurs turcs, sénégalais et algérien.

Madagascar – COMIMa et Imatematiko

À Madagascar, l'association Imatematiko , créée il y a trois ans et basée à Fianarantsoa avec le soutien de l'Université, a animé un club très actif, porté par deux doctorants. Plusieurs sessions et journées grand-public ont été organisées ces dernières années, avec l'appui de cinq missions d'Animath. Les deux animateurs malgaches souhaitant se consacrer à la fin de leurs thèses, la coordination des clubs, incluant Imatematiko, est reprise par de jeunes mathématiciens d'Antananarivo et de Diégo-Suarez. dans le cadre de l'ONG COMIMa. Clubs Olympiades Mathématiques Informatique à Madagascar.

La session commune prévue fin 2025 a été annulée en raison des graves émeutes . Elle se tiendra en juillet 2026. Elle permettra d'établir un bilan complet et de confirmer les perspectives de relance sur les trois sites, Antananarivo, Fianarantsoa et Diego-Suarez.

Burundi – CoLD

Au Burundi, un premier contact a été établi avec l'ONG CoLD, « Compétences Locales, pilier du Développement Durable ». Cette jeune structure organise des formations en électronique et en sciences de l'environnement, incluant un FabLab suivi par un chercheur de Polytech Paris. Animath transmet des ressources pour l'animation d'un premier club de mathématiques d'une douzaine de lycéens, encadré par deux professeurs. Un premier bilan de cette expérience est attendu avant d'envisager un suivi plus structuré.

Maroc – Math&Maroc

Une relation s'est développée entre TerangaMath, au Sénégal, et Math&Maroc, association très active dans les préparations aux compétitions mathématiques. En décembre 2025, des observateurs venus du Sénégal, de Turquie et d'Algérie ont participé au stage du Tournoi Marocain des Jeunes Mathématiciens à l'Université Al Akhawayn. Cette collaboration ouvre la voie à des échanges plus réguliers entre associations engagées dans la formation mathématique périscolaire et olympique.

c) Action en cours (2026)

Les actions se poursuivent en 2026 dans les pays partenaires, avec l'objectif de consolider les clubs existants, de renforcer les préparations olympiques et de favoriser les échanges entre associations. La préparation à l'OFM est valorisée dans la participation à la PAMO (Pan-African), l'AMO (Arab), l'EAMO (East African), et les olympiades nationales de chaque pays en maths, crypto, programmation, logique. L'année est également marquée par l'organisation à Djibouti de l'Olympiade Francophone de Mathématiques 2026, qui a réuni 13 pays et 144 participants, dont 66 juniors et 78 seniors. Un projet est de développer les relations entre les ONG des différents pays, site commun de ressources, échange d'expériences et de vidéos.

Au **Cameroun**, PROMO-Maths poursuit le suivi de ses clubs et prépare avec Animath une session à Yaoundé au mois d'août2026, avec l'intervention prévue de Djob Mvondo, maître de conférences franco-camerounais en informatique à Rennes. Une autre session est envisagée à l'automne avec Josiane Kouam, de l'INRIA-Saclay, avec la présence annoncée des autorités du pays. Les résultats à l'OFM 2026 confirment la qualité du travail engagé : le Cameroun obtient **une médaille d'argent senior** et **trois médailles de bronze senior.**

À **Djibouti**, ADAM-Maths a assuré l'organisation de l'OFM 2026, confirmant son rôle moteur dans le réseau international des mathématiques périscolaires. La session de préparation prévue au mois de mars avec Paul Boureau a dû être annulée en raison de la situation au Proche-Orient. L'équipe de Djibouti a obtenu **une médaille de bronze senior** à l'OFM 2026.

Au **Sénégal**, TerangaMath a organisé en mars 2026 un stage olympique à Dakar, encadré par Paul Cahen et Abdelhaq Chaoui, pour les équipes junior et senior sélectionnées à l'OFM. Ce stage a réuni 14 élèves pendant quatre journées complètes. Les résultats à l'OFM 2026 sont encourageants : le Sénégal obtient **cinq médailles de bronze**, deux en junior et trois en senior. Une nouvelle mission de préparation olympique est prévue à Mbour en septembre ou octobre, dans la perspective de l'OFM 2027, qui sera organisée par le Sénégal. Le renforcement des liens avec Math&Maroc est prévu. **Lien rapport Expo**

À **Madagascar**, Après la période de transition engagée en 2025 par COMIMa, les activités doivent reprendre autour d'une session organisée par la nouvelle équipe en juillet 2026 à Tananarive avec participation de Vlady Ravelomanana pour Animath et le soutien des autorités académiques. Y participeront les clubs de Fianarantsoa et de Diego Suarez.

Au **Burundi**, le contact avec l'ONG CoLD s'est concrétisé par l'activité du nouveau club Animath du lycée Gisenyi de Bujumbura. Le club fonctionne avec des séances bihebdomadaires, sur la géométrie, la logique et la résolution de problèmes. Un suivi est en cours qui permettra d'évaluer la possibilité d'un accompagnement plus structuré.

Au **Maroc**, la relation avec Math&Maroc se poursuit autour des stages et des compétitions, via les liens établis avec TerangaMath. Cette collaboration ouvre des perspectives d'échanges entre associations francophones engagées dans la préparation olympique.

Ces actions confirment la montée en autonomie et en innovation des associations partenaires et le rôle d'Animath comme appui pédagogique, et pour la mise en réseau et soutien à la circulation des ressources et des expériences. La création d'un site web commun de ressources et d'expériences est envisagée.

d) Projets (2027)

En 2027, l'organisation de l'OFM par le Sénégal constituera un temps fort pour renforcer la coopération entre les associations partenaires. L'objectif sera aussi de mieux valoriser les actions déjà engagées, en particulier par la création d'un site commun de ressources pour les clubs : sujets, corrigés, fiches d'activités, supports de formation et retours d'expérience. Ce travail de mutualisation devra faciliter l'animation régulière des clubs et encourager des

projets communs à distance, voire des compétitions entre clubs de différents pays. Déjà en mars 2025 la session POFM de Dakar était co-encadrée par Dakar et Djibouti, et il y avait en 2026 pour la session au Maroc du Tournoi des Jeunes Mathématiciens un participant de TerangaMath pour préparer son implantation au Sénégal. Les actions pourront continuer à s'inspirer de dispositifs déjà éprouvés, TFJM², Alkindi, Filles et Maths, Pi-Day, Salon des jeux mathématiques, Science ouverte, … tout en développant des formats plus locaux autour des jeux, de l'informatique et de la vulgarisation. Le maintien des liens avec les pays impliqués avant la pandémie pourrait permettre d'élargir à nouveau le réseau africain des mathématiques périscolaires.

3) Stages mathC2+

a) Présentation

Le projet MathC2+ est un programme en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale et la Société mathématique de France visant à encourager les talents dès la classe de 4ème et conquérir de nouveaux territoires et des publics pour lesquels la science n'est pas traditionnellement un choix d'orientation. Ce programme a pour objet l'organisation de stages de mathématiques s'adressant à des élèves motivés à partir de la 4ème, sur la base du volontariat. Le public visé est prioritairement les élèves à potentiel qui ne bénéficient pas dans leur entourage d'un environnement propice au développement d'un projet d'études scientifiques à long terme.

Ces stages sont organisés localement par les équipes pédagogiques pilotées par des IA-IPR en lien avec un partenaire universitaire, un centre de recherche ou une entreprise partenaire ; les interventions pédagogiques sont assurées par des professeurs de lycée et de collège, de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des universitaires, des chercheurs ou des doctorants.

La gestion financière du programme et son pilotage général sont assurés par la Société mathématique de France. Animath a un rôle d'appui plutôt logistique.

b) Bilan 2025

En 2025, 1250 élèves ont bénéficié d'un des 35 stages mathC2+ et 77 989€ ont été accordés pour leur organisation. Le nombre de stages est stable sur les trois dernières années, mais le nombre d'élèves concerné·es a baissé en 2015 (1250 contre environ 1500 précédemment). Cela s'explique, entre autres, par une augmentation du nombre de stages logés. Lorsque les élèves sont logés pendant la durée du stage, la capacité d'accueil s'en trouve réduite mais permet d'accueillir un public souvent très éloigné du milieu scientifique, qui est pleinement dans la cible des stages MathC2+. On remarque aussi que la durée des stages a augmenté en moyenne cette année.

La grande nouveauté de cette année 2025 est la reconnaissance de la direction générale de l'enseignement scolaire des stages MathC2+ comme stage d'observation en milieu professionnel. Cette possibilité a amené certaines équipes organisatrices de stages à modifier le format ou les dates de leur stage à destination d'élèves de seconde, et 505 élèves de seconde ont pu faire un stage MathC2+ reconnu dans le cadre de la période de stage d'observation en 2025.

c) Action en cours (2026) et projets

MathC2+ va mettre à disposition des exemples d'activités, partagées entre les différentes équipes organisatrices locales, ainsi que des exemples de planning de stage, afin de faciliter l'organisation.

MathC2+ est en recherche active de nouveaux partenaires financiers, le programme fait face à la fois à une hausse des coûts et donc des demandes de subventions, et à une baisse de ses recettes. La hausse du coût des stages liée à l'inflation mais aussi à une durée allongée et la possibilité pour certains stages de loger les stagiaires amène une augmentation des demandes de subvention auprès du programme MathC2+. En 2025, le programme a bénéficié d'un financement exceptionnel de Safran (33 837€). Google a annoncé ne plus participer au programme en 2026. Le fonctionnement du programme pourrait devenir critique en 2027.

d) Actions connexes

Animath appuie deux équipes locales qui organisent des stages éligibles MathC2+ en leur permettant d'utiliser la structure d'Animath pour permettre une bonne gestion financière et légale des stages. En 2024, Animath, dans son rôle d'appui, a accepté d'accompagner deux actions conçues par des adhérents. Pour ces deux stages - l'un en Bretagne « les mouettes savantes » et le second en Alsace « les cigognes » - l'objectif de faire découvrir la recherche mathématique à des jeunes lycéennes s'articule notamment avec les RJMI portés par l'association. Animath à la demande des organisatrices de ces stages est partenaire de ces actions et accompagne au plan administratif leur préparation et enregistre comptablement les recettes provenant de plusieurs sources de financement ainsi que les dépenses validées relatives à ces stages.

4) Un texte, une aventure mathématique

a) Présentation

Créé en 2005, **« Un texte, un mathématicien » – désormais intitulé « Un texte, une aventure mathématiques »** – est un cycle de **quatre conférences mathématiques gratuites**, organisées principalement à l'attention des élèves de première et terminale, des professeurs du second degré et des étudiant·es, mais également ouvertes au grand public. Ces conférences ont lieu quatre fois par an **le mercredi à 18h30 à la Bibliothèque nationale de France (site François-Mitterrand)** ou, ponctuellement, en région avec le concours de partenaires locaux.
Le ou la conférencier·ère choisit un texte mathématique datant d'au moins plusieurs dizaines d'années qui l'a particulièrement influencé. À partir de ce texte, de son auteur et de son histoire, il ou elle montre comment une problématique ancienne débouche sur des questions actuelles et des recherches en cours.
Depuis la création du cycle, **plusieurs milliers d'élèves y ont assisté**. La participation se fait sur inscription :

- **collective pour les classes**, l'enseignant se chargeant d'inscrire et d'accompagner ses élèves. Ces inscriptions sont gérées par l'Association Animath ;
- **individuelle** pour les élèves qui participent d'eux-mêmes sans enseignant·e et tout autre personne intéressée. Ces inscriptions sont gérées par la Société Mathématique de France (SMF)

En complément de l'inscription collective, les enseignant·es peuvent solliciter la visite d'un·e chercheur·e bénévole Animath dans leur établissement, afin de présenter son parcours et de préparer la conférence principale. La BnF propose également, avant chaque conférence, une visite guidée de ses collections (45 min en salle C Sciences & techniques, suivies de 45 min de découverte architecturale).

b) Bilan 2025

En 2025, la programmation a été assurée par Richard Dao (BnF), Pierre-Antoine Guihéneuf (SMF) et Guillaume Saës (Animath) à la BnF de Paris :

- **22 janvier 2025 :** « Les mille et une pages mathématiques d'Alexandre Grothendieck » - Bertrand Toën, à l'occasion de la journée en l'honneur de Grothendieck à la Bibliothèque nationale de France ;
- **5 février 2025 :** « Dennis Sullivan, mathématicien des analogies » - Barbara Schapira ;
- **19 mars 2025 :** « Cartographie conforme, de Gérard Mercator à Jacqueline Ferrand » - Pierre Pansu ;
- **2 avril 2025 :** « Ronald Fisher versus Jerzy Neyman ou le dilemme du statisticien » - Patricia Reynaud-Bouret, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans du cycle.

Ces quatre conférences ont réuni environ 710 participant·es, dont 370 scolaires :

- **22 janvier 2025 :** 150 participant·es (100 individuels, 50 scolaires) ;
- **5 février 2025 :** 280 participant·es (90 individuels, 190 scolaires) ;
- **19 mars 2025 :** 160 participant·es (80 individuels, 80 scolaires) ;
- **2 avril 2025 :** 120 participant·es (70 individuels, 50 scolaires).

c) Action en cours (2026)

Le cycle « Un texte, une aventure mathématiques » 2026 est co-organisé par la SMF et la BnF. Les quatre conférences parisiennes se tiendront à 18h30, site François-Mitterrand :

- **21 janvier 2026 :** « Bienaymé et l'extinction des familles » - Sandrine Dallaporta ;
- **18 février 2026 :** « Sophie Germain et l'histoire secrète du dernier Théorème de Fermat » - Emmanuel Peyre ;
- **18 mars 2026 :** « De Cauchy aux réseaux de neurones, la descente de gradient et ses variantes » - Simon Masnou ;
- **1er avril 2026 :** « Les équations : la méthode de Descartes pour résoudre les problèmes géométriques » - Nalini Anantharaman.

Une visite guidée du site François-Mitterrand est proposée à 16h30 (tarif forfaitaire 60 € par groupe de 35 personnes, gratuit pour l'éducation prioritaire). Les groupes peuvent également solliciter une pré-conférence d'un·e chercheur·e bénévole ; la demande doit parvenir cinq semaines avant la date concernée.

d) Projet (2027)

Fort du succès renouvelé du cycle, l'équipe prévoit de continuer en 2027 la tenue de conférences hors Île-de-France, en particulier à Lyon, Nancy et Toulouse, tout en maintenant la diffusion hybride (présentiel et direct en ligne). Les grandes lignes du dispositif (inscriptions, visites BnF, pré-conférences et accompagnement pédagogique) demeureront inchangées.

5) Salon culture et jeux mathématiques

a) Présentation

Depuis 2020, un consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes a repris la responsabilité de l'organisation du salon. Pour ce faire, un comité de pilotage se tient à fréquence régulière permettant la prise de décision. Animath prend en charge l'organisation opérationnelle y compris aux plans administratif et financier.

Rappelons que, depuis sa création en 2000, il attire chaque année environ 25 000 participants place Saint Sulpice à Paris, petits et grands, amateurs, curieux, tous venus célébrer les mathématiques dans le plaisir du partage, de la curiosité et de la découverte.Depuis 2022 (retour du Salon place Saint Sulpice), il est complété par un dispositif de streaming en direct et en différé permettant d'élargir le public à de nouvelles zones géographiques.

b) Bilan 2025

La 26e édition du salon culture et jeux mathématiques s'est déroulée entre le 12 et le 15 juin 2026, Place Saint-Sulpice, Paris 6.

Outre l'appui bénévole du consortium, pour la réalisation de tous les développements nécessaires (site internet, dispositif de visioconférence, …) et de toutes les charges propres à l'organisation du salon, des ressources opérationnelles Animath ont été mobilisées pour l'organisation du salon :

- le recrutement d'un stagiaire à temps plein pendant 6 mois à partir de février 2025
- complété par une personne en CDI à hauteur de 40% de son temps plein

Les aspects techniques ont pu être stabilisés notamment vis-à-vis de l'accompagnement des exposants et des conférenciers. Au total nous avons pu proposer un programme de conférences et d'animations très riche : discussions avec la marraine de l'édition Laure Saint-Raymond, 12 conférences, 3 spectacles dont 1 regroupant plusieurs scénettes réalisées par des collégien·ne·s, 2 concours Mathador, 3 remises de prix et 1 quiz mathématique ….

Le bilan chiffré du salon est satisfaisant : les données de participation correspondent à un renouveau en termes de participations :

- 7000 visites ont pu être dénombrées sur le site salon-math.fr durant le mois de juin avec 4500 durant les 4 jours du salon.
- Plus de 100 enseignant·e·s ont créé un compte sur notre plateforme d'inscription cette année.
- Près de 90 enseignant·e·s venu·e·s de 80 établissements différents partout en France. Cela représente plus de 2500 élèves venu·e·s principalement de collèges et école primaire.
- Environ 8000 autres visiteurs ont pu être accueillis pendant les quatre jours.

Les exposants et les conférenciers ont répondu présents. Leurs évaluations sont nettement positives. Plusieurs interventions ont été mises à disposition en différé (replay) sur le site permettant d'élargir l'impact du salon au-delà des 4 journées à la fin du salon.

Les bilans formalisés ont été présentés au consortium afin de préparer les orientations pour l'édition 2025.

c) Action en cours (2026)

Comme les années précédentes, le consortium accueille officiellement le Palais de la Découverte au sein de son équipe. Le salon est hybride en présentiel place Saint Sulpice et en distanciel via le site https://salon-math.fr/. Le thème de cette 27e édition est "Égalités". Un riche programme est conçu avec une vingtaine d'événements sur l'"Espace événementiel". Près de 60 exposants seront présents cette année occupant l'ensemble de l'espace disponible sur la place Saint-Sulpice. La marraine de cette édition est Nathalie Ayi. Elle proposera une rencontre avec des élèves ainsi qu'une conférence le vendredi 22 mai.

d) Projets (2027)

L'organisation du salon souhaite continuer de proposer un programme spécifique de conférences et de spectacles. Chaque année de nouveaux exposants s'inscrivent pour participer au salon. De même chaque année, ce sont aussi plus d'une centaine d'enseignants qui souhaitent organiser le déplacement et participer aux activités. Le recrutement d'un ou d'une stagiaire est également à nouveau prévu.

Pour 2027, l'enjeu sera principalement financier, notamment dû à l'augmentation du coût de la location de la Place Saint-Sulpice et des dépenses incompressibles et à la baisse des soutiens financiers. Les dates du salon restent pour l'instant inconnues, mais il devrait avoir lieu comme chaque année fin mai.

6) Projet remédiation en classe de seconde

a) Présentation

En partenariat avec d'autres associations de médiations mathématiques et informatiques, Animath a déposé le projet Adaptativ' seconde, qui consiste à créer un outil numérique contre le décrochage scolaire pour les élèves et les professeurs de classe de seconde. Le rôle d'Animath dans ce projet est de rassembler des activités péri-scolaires, qui seront, dans un premier temps, proposées aux enseignants de classes de seconde participant à une initiative nationale pour aider les élèves en décrochage.

b) Bilan 2025

Le projet a été déposé en juin 2021 avec une dizaine d'autres associations, dont une partie (enseignante) s'occupera de mettre à disposition des ressources pédagogiques, tandis qu'Animath représentera les associations et les initiatives périscolaires, celles-ci pouvant aller de la pièce de théâtre jusqu'aux jeux en ligne. La bourse obtenue pour ce projet a permis d'engager un stagiaire en informatique puis un développeur chargé de la mise en place du site web dédié. Environ 200 activités ont été répertoriées et classées. L'association Animath a décidé de partager les développements et la base de données des activités avec une initiative voisine : terra-numerica. Chacun des projets gardera une identité propre avec des pages internet d'entrée différentes. L'idée est de développer un standard, en particulier pour filtrer les activités, qui serve à tous. Un système d'étiquetage et un formulaire d'activité ont été mis en place sur le site.

c) Action en cours (2026)

Le site est répertorié et fonctionnel, un premier échantillon de 150 activités venant des associations les plus proches du projet est incorporé sur le site, à faire seules ou encadrées par un professeur, en présentiel ou à distance. L'objectif ultime est que les associations partenaires remplissent elles-mêmes les formulaires avec leurs propres activités. L'année 2026 verra l'arrivée d'une nouvelle version du moteur développé en collaboration avec Terra-Numerica et très probablement la fusion des bases de données, y compris celles du salon culture et jeux mathématiques. Le cercle sera alors élargi pour proposer l'unification d'un maximum d'activités pour un maximum d'initiatives, qu'elles soient associatives ou institutionnelles.

d) Projets (2027)

L'objectif des actions prévues en 2026 est de migrer vers un projet qui dépasse le cadre d'Animath pour la ressource des données de médiation. Il est actuellement difficile, et probablement trop tôt, de connaître le montage qui sera fait pour pérenniser ce projet à grande échelle.

7) Préparation olympique française de mathématiques

a) Présentation

La POFM a pour mission essentielle d'initier des élèves de collège/lycée aux mathématiques olympiques, via des stages et une préparation par correspondance. Elle sélectionne et encadre les délégations représentant la France à diverses compétitions internationales. De plus, elle organise la remise des prix de l'Olympiade Nationale de Mathématiques de 1ère, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Site : maths-olympiques.fr

b) Bilan 2025

Les activités de l'année (3 stages, 5 tests, 5 envois, 5 week-ends de cours en ligne et 7 compétitions internationales) ont profité d'une bonne mobilisation des bénévoles, nouveaux comme anciens. Le nouveau format du stage d'été datant de 2023 (90 élèves, 5 groupes de niveau) a donné de bons résultats et est reconduit.

i) Coupes Animath :

- La Coupe Animath de printemps 2025 a eu lieu du 16 au 18 mai pour le premier tour en ligne, avec **1 415 inscrits**. Parmi eux, 527 se sont qualifiés au second tour du mercredi 5 juin. A l'issue de cette sélection, 91 lauréats ont pu participer au stage d'été à Valbonne.
- La Coupe Animath d'automne 2025 enregistre **2 869 inscrits**, soit une progression d'environ 150 candidats. Le premier tour du 12 au 14 septembre, en ligne, a permis de sélectionner 629 d'entre eux pour le second tour, le 1er octobre. L'organisation était un vrai défi (nombreux élèves en échange à l'étranger notamment), de même que la correction de **plus de 3 000 copies**, mais ce fut aussi un beau succès dont le mérite revient à nos nombreux bénévoles. A noter la mise en place d'un **nouveau site** permettant d'automatiser une grande partie du processus de correction et de simplifier les tâches informatiques annexes pour les correcteurs.
- **192 élèves** constituent donc la POFM 2025-2026. Pour les mêmes raisons que les années précédentes, nous avons conservé un effectif d'un peu moins de 200 élèves. On rappelle que cette limite vise à maintenir :
    - le volume de copies des envois et tests au cours de l'année, pour lesquels le recrutement de correcteurs est souvent très problématique ;
    - le niveau des tests et des cours qui doivent profiter aux équipes de compétition comme aux nouvelles recrues sans être démoralisants pour les plus jeunes ou débutants.

ii) Préparation par correspondance :

- Les 5 week-ends de cours en ligne prévus ont été assurés, avec une session le samedi et une le dimanche, soit une meilleure régularité que l'année précédente.
- Le système de tutorat pour les nouveaux élèves les plus jeunes existe depuis 5 ans et sa popularité ne faiblit pas.

- 54 filles ont suivi la préparation, soit 28%, un chiffre en légère augmentation.
- Les tests se déroulent dans les établissements des élèves quand ceux-ci ont les moyens humains et logistiques de l'organiser. La fin d'année est assez compliquée avec l'étalement des épreuves de fin d'année (scolaires et autres comme le BIA, le CAPES, etc). Les établissements scolaires peuvent être situés n'importe où dans le monde (écoles françaises de l'étranger ou établissements sans lien avec la France), ce qui concerne une vingtaine d'élèves. Être francophone est une condition nécessaire pour participer à la POFM, mais nous nous sommes adaptés à la communication avec une poignée d'enseignants non francophones.

iii) Stages :

- Saint-Chéron février (perfectionnement) du 17 au 22 février 2025 : 40 élèves dont 8 filles. En parallèle, 6 filles ont participé à un stage de préparation à l'EGMO en Suisse, avec des élèves de plusieurs pays.
- Stage d'été à Valbonne, du 14 au 25 août 2025 : 91 élèves dont 20 filles.
- Saint-Chéron junior du 27 au 31 octobre 2025 : 42 élèves dont 15 filles. Le groupe avancé destiné aux élèves les plus avancés, ayant de bonnes chances d'être qualifiés à la JBMO, a été reconduit cette année.

iv) Compétitions :

La France a participé en 2025 à 7 compétitions internationales, dont les délégations françaises (4 à 6 élèves) sont sélectionnées parmi les élèves de la POFM, principalement sur leurs résultats aux tests au long de l'année. 41 élèves ont ainsi pu participer à au moins une compétition cette année :

- **EGMO** (*European Girls' Mathematical Olympiad*), à Prishtina au Kosovo, du 11 au 17 avril. Avec une médaille d'or, une médaille d'argent et deux médailles de bronze, la France réalise son meilleur bilan de l'histoire, se classant 8e pays européen (35 pays) et 15e mondial (56 pays). Une édition exceptionnelle !
- **JBMO** (*Junior Balkan Mathematical Olympiad*), à Struga en Macédoine du Nord, du 24 au 29 juin. 4è sur 23 pays, l'équipe de France obtient 2 médailles d'or, 3 d'argent et 1 de bronze. Un élève a même réalisé un score parfait !
- **IMO** *(Olympiades Internationales de Mathématiques)*, à Sunshine Coast en Australie, du 10 au 20 juillet. La France se classe 30e pays sur 114 et remporte 1 médaille d'or, 2 d'argent, 2 de bronze et une mention honorable.
- **EMC** *(European Mathematical Cup)*, à distance, le 19 décembre. La France a fait participer 18 élèves, mais les résultats ne sont pas encore disponibles.
- **BMO** (Balkanic Mathematical Olympiad), à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine, du 25 au 30 avril. La France ramène 2 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.
- **RMM** (Romanian Masters of Mathematics), à Bucarest en Roumanie, du 10 au 15 février. Pour cette compétition, notoirement la plus difficile au monde, la France remporte 1 médaille d'argent, 2 de bronze et une mention honorable, se classant 7e sur 15 pays.
- **OFM** *(Olympiade Francophone de Mathématiques)*, à distance, du 21 au 23 mars. Le pays organisateur était la France et 12 pays ont participé.
    - L'équipe senior remporte 2 médailles d'or et 4 médailles d'argent.
    - L'équipe junior remporte 4 médailles d'or et 2 médailles d'argent.

Davantage d'élèves qu'auparavant peuvent avoir une expérience de compétition olympique grâce à la multiplication des compétitions. Si elles n'offrent pas de long voyage dépaysant, les compétitions à distance offrent un week-end agréable aux équipes, des médailles, et contribuent à la motivation et des préparationnaires.
Nous avons choisi d'appliquer ce que font d'autres pays en ayant une "équipe A" pour les compétitions de plus haut niveau (RMM, OIM), une "équipe B" pour la BMO, et même une "équipe C" pour l'OFM senior, ce qui garantit à au moins 18 élèves senior et 6 élèves junior de participer à une compétition.

c) Action en cours (2026)

Outre les stages et compétitions habituelles, on relève :

- L'**organisation de l'EGMO** à Bordeaux, qui fait appel à une grande quantité de bénévoles de la POFM.
- Un **stage international organisé par nos homologues de la préparation allemande**, dédié à la préparation à l'EGMO. Il a accueilli cet hiver 4 françaises et 2 bénévoles qui y ont donné un cours. Ce stage s'inscrit à la suite de celui organisé par la Suisse en 2024.

d) Projets (2027)

- Nouer un **nouveau partenariat de parrainage** (en discussion) pour diversifier légèrement nos sources de financement.
- Prospection de **nouveaux lieux de stage en remplacement du CIV** (actuel) : option de diversification, possibilité de locaux plus neufs, éviter les vagues de chaleurs…
- **Chaîne YouTube** à développer, avec des exercices corrigés de tous niveaux et notamment certains plus abordables que les cours habituels. https://www.youtube.com/channel/UCJwBZTT8Ed8WWVVdfwaEhog/).

8) Journées filles, maths, informatique : une équation lumineuse (JFMI)

a) Présentation

Animath et *femmes & mathématiques* organisent ces journées partout en France depuis 2009. Destinées à des filles en fin de collège, au lycée, ou plus rarement dans l'enseignement supérieur, elles ont pour but de les encourager à s'orienter vers des études à forte composante mathématique ou informatique et plus généralement vers des études scientifiques et techniques. La journée est structurée en 4 temps forts : une « promenade mathématique ou informatique » menée par une jeune mathématicienne ou informaticienne, un atelier de réflexion sur les stéréotypes sociaux de sexe en sciences, des rencontres en petit groupe avec des femmes scientifiques et une pièce de théâtre-forum *Codée* sur les stéréotypes auxquels se trouve confrontée Alice, élève de terminale, à l'heure des choix d'orientation.
C'est l'association *femmes et mathématiques* qui est porteuse de ce projet.
La journée est entièrement gratuite pour les participantes et leur permet, la plupart du temps, de se rendre dans un établissement d'enseignement supérieur.
Le coût de chaque journée est de l'ordre de 3000 à 4000 € avec 2 postes importants : la pièce de théâtre-forum et le repas, mais il y a aussi des documents donnés aux participantes et une part du travail d'une chargée de projets.

b) Bilan 2025

En 2024, nous avons organisé 23 JFMI et 30 JFMI en 2025

L'année 2025 est marquée par deux changements importants, de nature différente, mais qui ont modifié notre fonctionnement : le groupe industriel SAFRAN nous a délégué une personne en mécénat de compétences et la ministre de l'éducation Elisabeth Borne a mis en place un plan « filles et maths » le 7 mai 2025 qui a fait exploser le nombre de journées.

Vendredi 17 janvier 2025 - IHP **PARIS**, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Mardi 21 janvier 2025 à **AGEN**, filles scolarisées en 2nde
Vendredi 31 janvier 2025 à **ORLEANS**, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Mardi 4 février 2025 à **ESTAIRES** au lycée du Val de Lys, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Jeudi 6 février 2025 à **ROUEN** au lycée Pierre Corneille, filles scolarisées en 2nde

Jeudi 6 février 2025 à **ROUEN**. INSA Normandie filles scolarisées en classes de 1ère et Tale
Mardi 4 mars 2025 à l'UTT de **TR0YES**, filles scolarisées en 2nde et 1ère
Lundi 17 mars 2025 à l'UPEC de **CRETEIL**, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Jeudi 27 mars 2025 à **TOULOUSE**, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Vendredi 4 avril 2025 à **PARIS** Sorbonne Université campus Pierre-et-Marie-Curie (Jussieu), filles scolarisées en 3ème et 2nde
Lundi 12 mai 20215 à **VERSAILLES St-QUENTIN** filles scolarisées en classes de 1ère
Mardi 20 mai 2025 à **CHAMBERY**, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Jeudi 22 mai 2025 à **LYON 1** filles scolarisées en 2nde et 1ère

Vendredi 10 octobre 2025 à **ANGERS**, filles scolarisées en classes de 1ère et Tale
Jeudi 16 octobre 2025 à l'URCA de **REIMS**, filles scolarisées en 2nde et 1ère
Jeudi 13 novembre 2025 **Charleville-Mézières,** filles scolarisées en 2nde et 1ère
Mardi 18 novembre 2025 à **LYON1** filles scolarisées en classe de 4ème et 3ème
Jeudi 20 novembre 2025 ENS **LYON**, lycéennes
Mardi 25 novembre 2025 à l'UTT à **TROYES,** filles scolarisées en 1ère et Tale
Jeudi 27 novembre 2025 à **PAU,** filles scolarisées en 2nde et 1ère
Lundi 1er décembre 2025 collège **Bar sur Aube** pour les filles scolarisées en 4ème et 3ème
Jeudi 4 décembre 2025 **-Saint-Etienne** – pour les filles scolarisées en 3ème et 2nde
Vendredi 5 décembre 2025 – **ROANNE** – pour les filles scolarisées en 4ème et 3ème
Lundi 8 décembre 2025- **Châlons en Champagne** pour les lycéennes de 2nde et 1ère
Jeudi 11 décembre 2025 à **RENNES,** collégiennes en 4ème et 3ème
Jeudi 11 décembre 2025 à **LANNION** à l'IUT pour les collégiennes en 4ème et 3ème
Vendredi 12 décembre 2025 à **RENNES**, lycéennes en 2ndeet 1ère
Mardi 16 décembre 2025 - IHP **PARIS** filles scolarisées en 1ère et Tale
Mardi 16 décembre 2025 à **Nanterre**, filles scolarisées en 3ème et 2nde
Jeudi 18 décembre 2025 – ECE **LYON,** Lycéennes

3146 filles y ont participé: 931 collégiennes et 2110 lycéennes

Le transport des filles qui habitent loin des centres universitaires alourdit considérablement le coût de la journée. Nous avons bénéficié d'un don Safran de 10000 euros pour 2025 qui nous a permis de faire venir bcp de filles éloignées des centres .universitaires
Pour certaines de ces 30 JFMI, nous avons pu bénéficier du pass culture collectif mais dans une moindre mesure qu'en 2024, jusqu'à fin janvier 2025 seulement. Tout le reste de l'année, nous avons donc cherché des sources de financement et fait de nombreux dossiers auprès des délégations régionales ou départementales aux droits des femmes ou à chercher des sponsors. Pour les deux journées qui ont lieu tous les ans à l'IHP, la Fondation ENS a pris en charge les repas au restaurant de l'ENS rue d'Ulm.

Nous avons signé une convention avec la Région Grand Est ; nous nous sommes engagées à organiser 3 JFMI en 2025 puis 3 en 2026. et une autre avec l'académie de créteil pour

c) Action en cours (2026)

22 JFMI sont déjà prévues pendant le 1er semestre donc au moins 40 au total dans l'année dont 3 pour la région grand-Est et 7 pour l'académie de Créteil.

Nous sommes en train d'organiser 2JFMI à la Réunion avec une subvention 2025 obtenue très tardivement.

d) Prévision (2027)

Il est difficile de prévoir mais nous ne pourrons augmenter encore le nombre,de journées à moins d'augmenter le nombre de personnes travaillant sur les jFMI

9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes

a) Présentation

Les Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes (RJMI) ont été créés en 2016, avec un premier événement-pilote en novembre 2016 à Paris. Il s'agit d'une action initiée par les associations Animath et *femmes et mathématiques* à destination de lycéennes motivées souhaitant s'orienter vers des études supérieures scientifiques. C'est une action complémentaire des Journées "Filles et Maths : une équation lumineuse", qui dure deux à trois jours et va plus loin dans l'aspect scientifique ainsi que dans la demande d'implication de la part des participantes.

Chaque RJMI permet à une vingtaine de lycéennes de se rencontrer, de faire des mathématiques et de s'informer sur leur orientation avec des étudiant·e·s, des chercheur·e·s, des ingénieur·e·s. Un RJMI s'articule autour d'ateliers de recherche, de conférences, d'un speed-meeting et d'un atelier sur les femmes en sciences et les stéréotypes.

b) Bilan 2025

Les quatre RJMI de la première moitié de 2025 se sont déroulés entre les mois de janvier et d'avril : à ENS de l'Université de Rennes, ENSTA ParisTech, l'Université de Caen et l'Université de Strasbourg.

A partir de septembre, 5 RJMI sont organisés par les institutions suivantes : Inria Paris, Inria Lille, ENS Paris et ENS Paris Saclay, Inria Paris Saclay,.

Les équipes d'organisation locales se sont renouvelées pour certains RJMI, notamment grâce à d'anciennes participantes des premières éditions.

La coordination, la communication au niveau national ainsi que le recrutement des participantes a été assurée par la chargée de projets Nassima Djebbar.

c) Action en cours (2026)

Quatre RJMI ont été renouvelées entre janvier et avril 2026 : ENS Rennes, ENSTA, l'Université de Caen, Université de Strasbourg, et un nouvel RJMI à vu le jour au Laboratoire MAP5, Université Paris-Cité.

Une 4ème édition très concluante a eu lieu à l'Université de Caen (Emmanuelle Féaux de Lacroix maître de conférence en mathématiques et membre du Laboratoire Nicolas Oresme de l'Université de Caen).

De octobre à décembre 2026 auront lieu les éditions de l'ENS Paris, ENS Paris-Saclay, Inria Paris, Inria Lille et IREM de Clermont. Nous pouvons par ailleurs nous appuyer sur le réseau des centres Inria, dont les services médiation sont très intéressés par le projet.

Pour la rentrée 2026, nos objectifs sont d'augmenter le nombre de RJMI et de renouveler toutes les éditions existantes. Nous travaillons actuellement sur un projet de RJMI à Lyon et une édition supplémentaire en Ile-de-France, et à Brest.

d) Projets (2027)

De l'énergie sera encore consacrée à trouver des lieux et des bénévoles pour organiser de nouveaux RJMI partout en France. Nous essaierons de créer des RJMI dans d'autres centres Inria, comme Grenoble, Rennes, Nancy.

10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens

a) Présentation

Le Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (TFJM²) existe depuis 2011. Ce tournoi est destiné aux élèves de lycée. Il se distingue des autres compétitions mathématiques (Olympiades, Rallyes) en proposant des problèmes de recherche à explorer par équipe (quatre à six lycéens menés par un ou deux encadrants), qui demandent une réflexion sur un temps long (trois mois). Les problèmes n'admettent pas de solution complète connue, les participants sont dans la peau d'un chercheur. La plupart du travail se fait durant leur temps libre, à la maison. Lors des tournois, chaque équipe confronte ses résultats aux autres équipes devant un jury d'étudiants et de chercheurs. Cet échange donne lieu à des questions de la part des autres équipes, puis à un débat sur les problèmes, guidé par le jury.

b) Bilan 2025

Trois tournois supplémentaires ont pu être organisés, ce qui a permis d'avoir douze tournois régionaux et une finale. Nous avons pu créer un tournoi à Versailles pour décharger les deux autres tournois franciliens, arrêter l'alternance entre Nancy et Strasbourg pour organiser les deux en même temps et reprendre le tournoi de Bordeaux qui faisait une pause. Enfin nous avons décidé de mettre fin au tournoi de Toulouse et de le déplacer à Montpellier.

Ce redimensionnement du tournoi a permis d'accueillir un plus grand nombre de participants (100 de plus que l'année précédente) mais également de pouvoir davantage sélectionner les équipes avec des filles, permettant d'atteindre plus de 38% de filles.

La France a pu participer à la seconde édition de l'ETEAM (European Tournament of Enthusiastic Apprentice Mathematicians) et est arrivée aux deux premières places.

c) Action en cours (2026)

Un nouveau tournoi a ouvert dans la région Grand Est, à Metz, pour permettre une alternance de deux tournois chaque année, avec Nancy et Strasbourg.

Malgré certains tournois qui n'étaient pas remplis par rapport à leur capacité d'accueil, le nombre de participants est resté stable par rapport à l'an passé, tout comme la part de la participation féminine qui est de 36%. La croissance s'est légèrement ralentie. Cela est dû au fait que nous avons avancé toutes les échéances d'un mois afin d'éviter que les tournois régionaux et la finale soient aussi proches des épreuves du baccalauréat. Il s'agissait de la première année et les équipes n'étaient pas habituées à ce calendrier.

d) Projets (2027)

L'année 2027 devrait être consacrée à la recherche d'un lieu pour un tournoi en Bourgogne Franche-Comté pour toucher un nouveau public. Mais également trouver un autre lieu pour organiser le tournoi du Sud-Ouest pour éventuellement faire une alternance avec Montpellier et/ou Bordeaux. Plusieurs pistes sont étudiées. Le calendrier mis en place lors de l'édition 2026 sera reconduit et permettra de reprendre la croissance du nombre de participants comme cela était prévu.

11) Tutorat Animath

a) Présentation

Le tutorat Animath est une activité mathématique proposée par l'association depuis 2005 et qui a pour but de proposer à des élèves de lycée intéressés par les mathématiques, issus de lycées de Paris ou de sa banlieue de se retrouver dans un lieu central pour faire des mathématiques ludiques mais exigeantes quelques samedis dans l'année scolaire. Il ne s'agit donc ni d'une activité sélective « pour les meilleurs », ni de « soutien scolaire » mais de mélanger des élèves d'origines sociales variées autour du partage d'exercices proposés par les organisateurs du Tutorat. Les lycéens sont encadrés par des professeurs et des étudiants avancés (grandes écoles, doctorants) dans une ambiance conviviale, chaque séance s'achevant par un goûter autour duquel les lycéens peuvent discuter de leurs projets ou des parcours des encadrants.

Depuis quelques années, le Tutorat a lieu au lycée Fénelon (Paris 6) dont le proviseur a l'amabilité de prêter des salles pour ce projet.

b) Bilan 2025

Durant l'année scolaire 2024-2025, il y a eu 5 séances de 3h, réunissant entre 30 et 50 lycéens avec une dizaine d'encadrants à chaque séance.

c) Action en cours (2026)

En 2025-2026, on prévoit le même nombre de séances, une expérience de tutorat par IA à distance entre les séances, ainsi qu'un stage intensif « maths / python » en juin (sous réserve que ce soit compatible avec les « stages de Seconde » de fin d'année).

d) Projet 2027

Les séances de tutorat continueront à la même fréquence (5-6 séances par an) et l'organisation d'un stage de fin d'année pour les élèves de secondes est en cours de réflexion. L'objectif de cette année serait de mettre en place plus de liens entre les séances, à travers, par exemple, l'utilisation d'une application avec un intelligence artificielle pour guider les élèves dans la résolution de problèmes complexes. Ce projet et ses modalités restent à discuter en interne.

III - Tendances pour 2026

Périscolaire, scolaire et international

Nos activités principales profitent d'une situation très stable avec des accords et partenariats renouvelés, l'activité internationale maintient également son rythme. C'est donc la suite du projet remédiation qui occupera une place particulière et ses objectifs nationaux ambitieux.

Administratif et financier

L'année 2026 s'annonce curieusement favorablement pour ce qui est de la situation administrative et financière de l'association. En effet, malgré les tensions budgétaires sur certaines de nos sources, nos supports les plus forts, y compris institutionnels, ont été maintenus et les recherches de fonds pour EGMO 2026 ont ruisselé sur le financement des autres actions.

Ressources humaines

Un point saillant de l'année 2023 a été la création de 2 CDI en remplacement d'un CDD et d'un contrat d'alternance avec des rémunérations compatibles avec des statuts de cadres. Ces emplois sont créés à un moment où nous augmentons sensiblement notre activité et notre budget, ils contribuent à la croissance de notre association. En 2024 nous nous sommes concentrés sur la définition de nouveaux rôles et de nouvelles fonctions dans l'association pour optimiser le temps des bénévoles, particulièrement le temps des jeunes actifs qui occupent un emploi stable. En 2026, nous retravaillerons encore un peu ces rôles en tenant compte de l'expérience acquise.

Animath

Association pour l'animation mathématique

Rapport financier Exercice 2025

Présenté en Conseil d'Administration

le 27 mai 2026

I - Résultat comptable

Résultat comptable : Animath a clôturé son exercice au 31.12.2025 sur un résultat comptable positif de 23 892 € en progression par comparaison avec les résultats comptables des deux derniers exercices : clôturés en 2023 avec + 8 265 € et en 2024, déficitaire de – 9103 €

- Le montant total des charges de l'exercice s'élève à 574 070 € en progression. Pour comparaison les charges représentaient 484 484 € pour l'exercice 2024 hors reports en fonds dédiés*.
- Le montant total des produits atteint 597 963 € à comparer avec 475 381€ pour la clôture 2024 et les 430 344 € de l'exercice 2023 hors reports en fonds dédiés*.

Les marges de manœuvre financières concernent :

1) les reports existants en 2024 des fonds dédiés pour les actions internationales et pour le Salon Culture et Jeux Mathématiques non consommés au cours de l'année 2025 :

Nota Report en fonds dédiés :

Les normes comptables ont évolué en 2020. Elles imposent désormais une présentation comptable spécifique des « fonds dédiés non consommés » correspondant à la part des recettes allouées sur l'exercice N pour lesquelles il n'y a pas eu de dépenses constatées. Cette présentation comptable n'affecte pas le résultat qui est neutralisé pour l'année d'arrêté. En effet, ces subventions sont présentées au crédit et débit du compte de résultats et se compensent.

En synthèse, le montant des subventions dédiées non consommées pouvant être utilisées à nouveau pour l'exercice 2026 est constitué :

- Au titre de 2020, de 1 195 € correspondant à la différence entre le montant non utilisé de la subvention CAMPUS France pour la seule année 2020 (18 164 €) diminué du montant des dépenses de l'exercice 2022 pour le développement des actions internationales soit 15 294 € et du montant des dépenses pour l'année 2023 soit 1 675 €.
- Au titre de 2021, 40 799 € correspondant aux subventions non consommées spécifiquement dont 18 074 € pour le Salon.
- Enfin au titre de 2023, 8 958 € correspondant aux subventions non consommées spécifiquement pour le Salon Culture et Jeux Mathématiques

Ces 50 952 € (inchangés depuis la clôture 2023) sont acquis et correspondent à des ressources à mobiliser pour les prochains exercices :

- 27 032 € seront mobilisés pour le financement du Salon.
- 23 920 € de créances pour financer les prochaines actions internationales.

2) le net des Charges Constatées d'Avance (CCA) et les Produits Constatés d'Avance (PCA) concernant principalement Alkindi 2026, Salon 2026, Remédiation, les recettes de la campagne de dons de fin d'année (en décembre 2025) :

Du fait des conventions comptables, il s'agit de reporter sur l'exercice 2026 les dépenses et des produits déjà engagés en 2025 dès lors que la date de livraison finale de l'action est prévue pour 2026 : Soumis à la revue par l'expert-comptable et par le Commissaire aux Comptes, le net des engagements des dépenses et des recettes est positif (correspondant au montant des produits constatés d'avance diminué des charges constatées d'avance – toutes étant neutralisées sur l'exercice 2025) – soit 31 204 € de dépenses reportées et 147 992 € de recettes reportées soit près de 116 788 € de trésorerie positive nette :

- Alkindi : par convention comptable l'ensemble des charges engagées en 2025 pour la réalisation du concours Alkindi 2026 est reporté sur le résultat comptable 2026. Ainsi les charges reportées atteignent 25 704 € (stable par comparaison avec le montant des CCA de 2024 à hauteur de 26 499 €). Par ailleurs la DGSE a déjà versé les deux premières tranches de subvention reportées donc en PCA (produit constaté d'avance) soit 90 000 €.
- Remédiation : le projet remédiation sera réputé être terminé en 2026. A titre de précaution, l'anticipation d'un complément de charges en 2026 pour maintenance du système d'information principalement, conduit à reporter sur le résultat 2026, une partie des recettes déjà comptabilisées à hauteur de 30 000 € sur un total de subvention de 170 000 €.
- Dons de fin de d'année : par convention comptable, les dons reçus en décembre 2025 sont considérés comme des soutiens aux actions à venir en 2026. Ces dons représentent en cumul 24 669 € de recettes en PCA dont 10 000 € de mécénats BNP Paribas fléchés pour les actions POFM.
- 27ème Salon entre le 21 et le 24 mai 2026 : les charges engagées sur le salon 2026, à partir du 1er octobre 2025, sont exclues du résultat d'exploitation 2025. En cumulé, ces dépenses représentent 5 500 € reportées en CCA.
- TFJM : deux subventions reçues pour un total de 3 323 € ont été reportées sur l'exercice 2026 correspondant au soutien à l'organisation d'un tournoi régional en 2026.

3) Le projet EGMO 2026 : l'ensemble des recettes et les charges dont une partie significative est déjà en trésorerie seront comptabilisées sur le résultat 2026.

L'effort poursuivi en 2025 pour valider des soutiens à l'organisation de l'événement a conduit à comptabiliser un important volume de recettes à hauteur de 548 945 € dont 120 000€ déjà reporté depuis 2024. Des charges ont été également reportées en 2026 correspondant à des acomptes versés pour les réservations d'hôtel et de salles soit 41 171 € en CCA.

II - Analyse financière : évolutions

Le montant total des charges s'élève à 574 070 € à comparer avec les 484 484 € de l'exercice 2024 hors report en fonds dédiés*.

Le montant total des produits atteint 597 963 € (à comparer avec les 475 381 € de l'exercice 2024 hors report en fonds dédiés*). Ci-dessous, le profil des charges et des recettes depuis 2015.

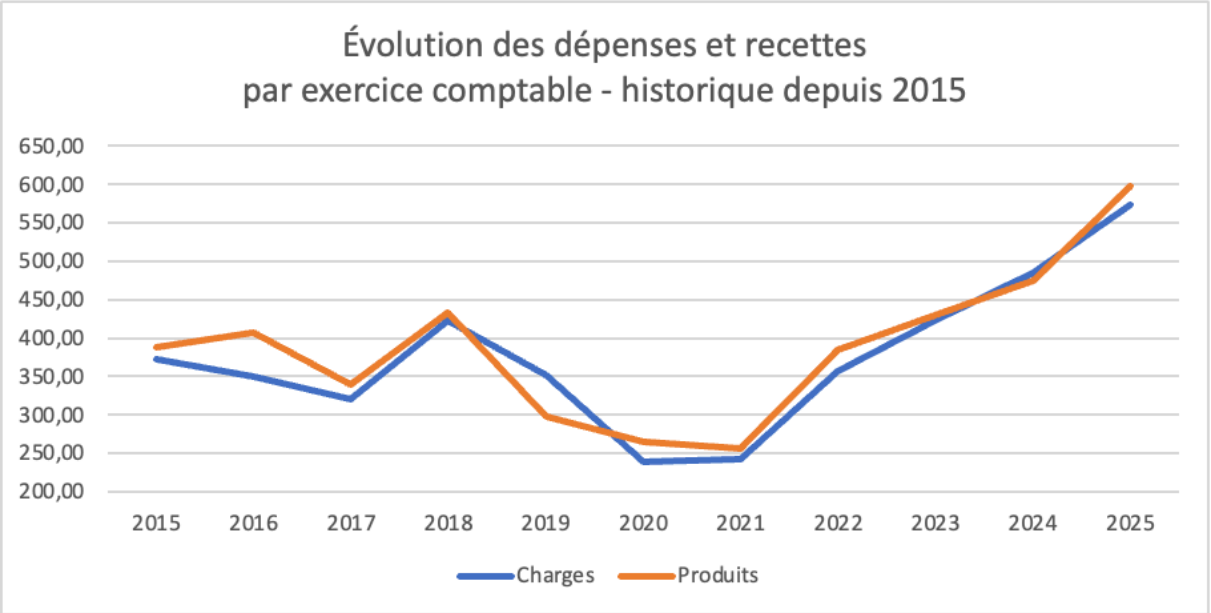

III - Analyse des charges / dépenses

Le montant total des charges de l'exercice 2025 s'élève à 574 070 €. Ces charges sont en nette progression. Les deux principales hausses proviennent de :

- La prise en compte dans le résultat 2025 de l'ensemble des charges cumulées depuis 2023 pour la mise en œuvre du projet remédiation soit 84 783 €
- La progression des dépenses des stages filles organisés en France : d'une part les *Mouettes Savantes* à Paimpont et d'autre part les *Cigognes* à Strasbourg soit un total de dépenses de plus de 21 820 € à comparer avec les 12 045 € de l'exercice 2024.

Animath – Historique de la répartition des charges selon la nature des dépenses

Le profil des dépenses pour cette clôture 2025 a pour caractéristiques :

- La hausse des dépenses salariales **est exceptionnelle** car elle est justifiée par la prise en compte du cumul (donc non lissées dans le temps) depuis 2023 des charges de développements pour le projet remédiation à savoir 83 783€ - Emploi à temps partiel d'un ingénieur en cumul emploi retraite et une partie de la rémunération de notre chargée de communication et projet.
- La hausse des dépenses de déplacement, de restauration et d'hébergements : il s'agit du poste de dépenses historiquement le plus élevé dans le fonctionnement de l'association. La hausse entre 2024 et 2025 est identique à celle constatée entre 2023 et 2024 – soit environ + 20 000 €. Elle est liée principalement aux coûts pour la participation aux olympiades et autres concours internationaux (IMO en Australie, …)

Historique de la nature des dépenses

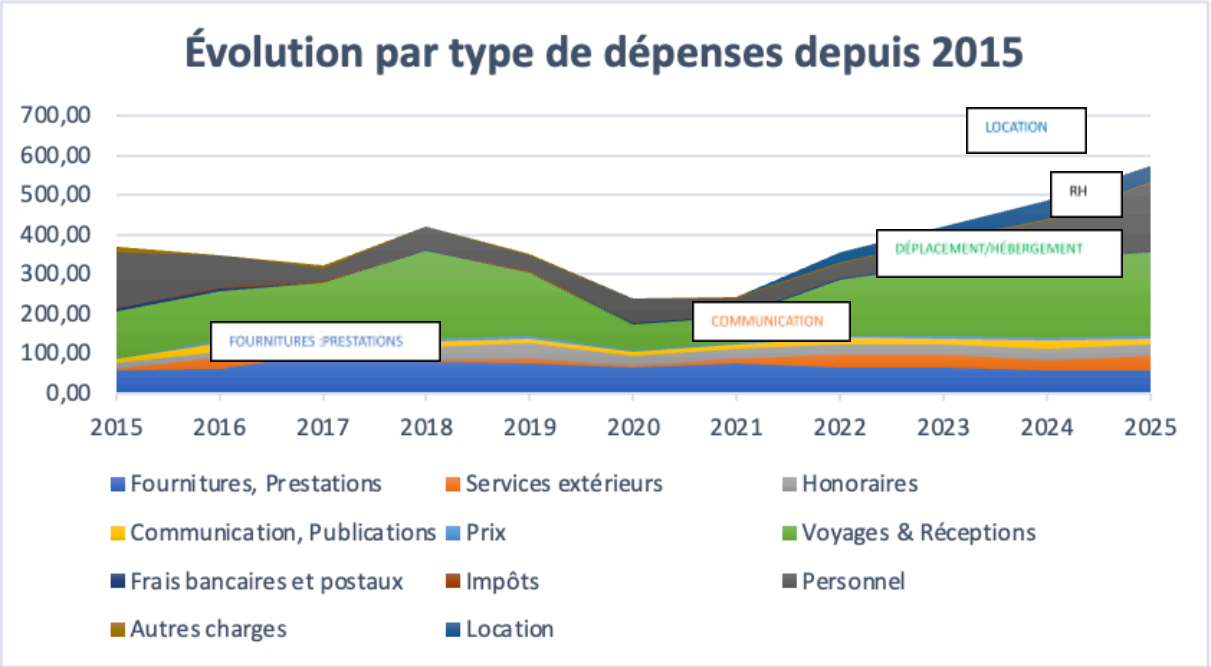

Animath – Historique de la Répartition analytique directe des charges

Pour rappel, la hausse des charges est pour l'essentiel dûe à la prise en compte **exceptionnelle** car cumulative depuis 2023 des charges de développements pour le projet remédiation à savoir 83 783€. Le poids relatifs des dépenses de chaque action dans ce contexte spécifique n'est donc pas analysé.

- Les frais généraux sont en légère augmentation par comparaison avec 2024. Cette hausse de 4 000 € est liée aux nouvelles dépenses d'occupation des locaux de la Maison Poincaré et la revue des tarifs du commissaire aux comptes.
- Animath accompagne administrativement deux actions à destination de lycéennes : Les Mouettes savantes à Paimpont et les Cigognes à Strasbourg : l'impact sur les dépenses est de 21 000 €.
- La préparation Olympique et Alkindi pèsent ensemble 226 310 €. En 2025, deux effets inverses ont permis de stabiliser ce montant de dépenses : d'une part un coût de location de salle pour la Finale Alkindi en forte diminution et d'autre part une hausse des frais de déplacements pour les équipes concernées par les épreuves internationales de la POFM.
- Trois actions montrent des dépenses globalement stables : La mise en œuvre opérationnelle du Salon Culture et jeux Mathématiques pilotée par le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes. De même le TFJM et les RJMI mobilisant de nombreux établissements scolaires sur le plan national représentent un volume de dépenses comparables aux années précédentes.

- Le programme des actions internationales a été réduit en fin d'année du fait des émeutes à Madagascar rendant impossible l'organisation de sessions pendant plusieurs mois dans ce pays.

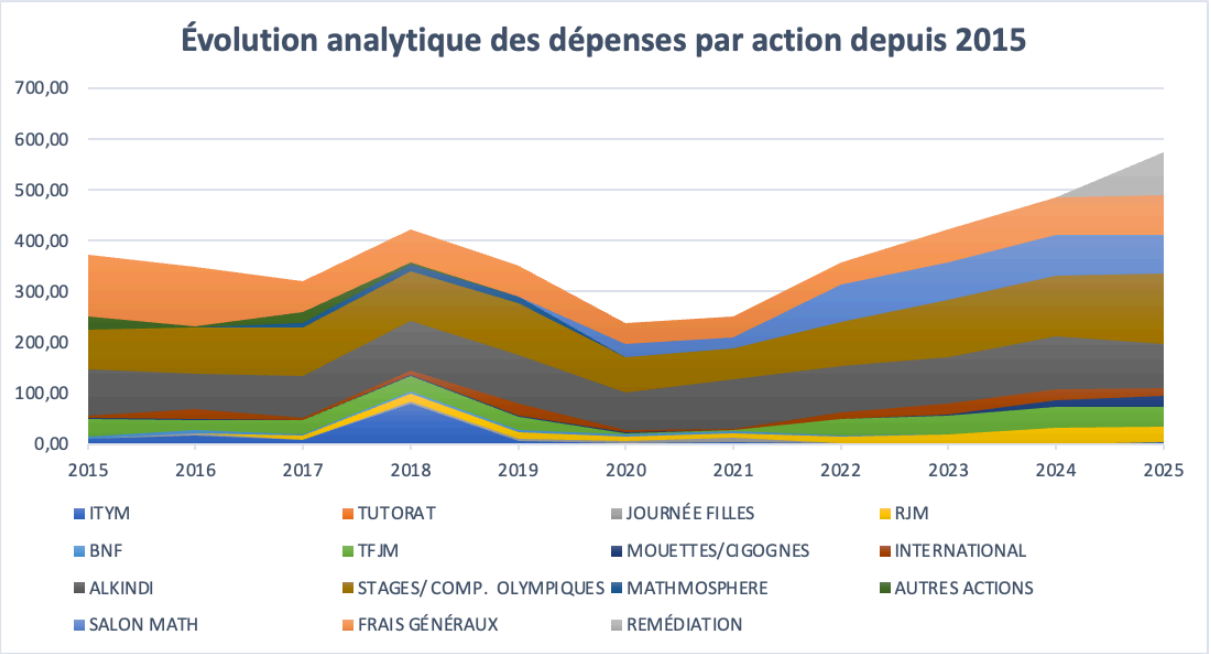

Ci -dessous figure la répartition des Frais généraux

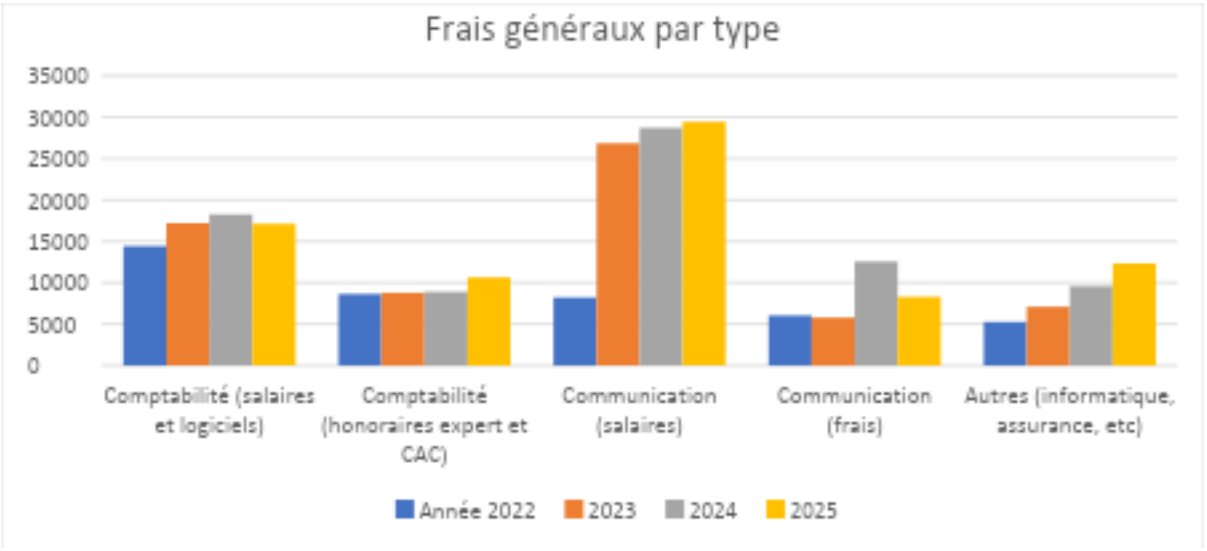

IV - Analyse des produits / recettes

Le montant total des produits pour l'exercice comptable 2025 atteint 597 963 € (475 381 € en 2024) soit une augmentation assez significative. L'origine de l'importante variation est l'intégration dans le compte de résultat d'une partie des recettes du projet remédiation cumulées depuis 2023 soit 140 000 €.

Parmi les faits marquants pour l'année 2025 :

- Un soutien exceptionnel du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur qui a octroyé 30 000 € pour l'organisation du Salon 2025 et 5 000 € pour l'organisation du TFJM.
- Le bilan légèrement positif du stage des Mouettes dont l'excédent de 1000 EUR sera utilisé pour financer l'action en 2026.
- Le bilan positif de l'organisation du Salon dont l'excédent de 6 588 EUR sera utilisé pour financer l'édition 2026 selon la décision du consortium constitué pour piloter l'action.

Les montants des participations et autres cotisations sont stables à près de 78 000 EUR en 2025.

Du fait d'une situation de trésorerie favorable, l'association a reçu 5 356 € de produits d'intérêts du fait des placements sur des comptes à terme contre 3 500 € en 2024.

En raison notamment des conventions comptables qui amènent à reporter une partie des produits déjà notifiés en 2025 sur l'exercice 2026, traduisant ainsi la date attendue de livraison, la situation de trésorerie à fin décembre est de plus de 654 000 € de soldes cumulés sur l'ensemble des comptes bancaires ouverts. Ce montant est constitué principalement des réserves financières classées en subventions dédiées non encore utilisées pour 50 952 € et des reports sur l'exercice 2026 y compris EGMO dont le net des dépenses et des recettes dépasse les 600 000 €. Cet excédent de trésorerie n'a pas été replacé sur des supports financiers adaptés compte tenu de la prévision de dépenses importantes dans le cadre de la préparation finale de EGMO 2026 sur le premier trimestre 2026.

Focus sur 2025 : l'année 2025 a été marquée au plan financier par deux projets

1) Le projet Remédiation : Il s'agit des travaux conduits pour répondre au besoin formalisé par le ministère de l'éducation nationale. Le projet accepté dans le cadre du marché confié par le Ministère est de fournir des prestations d'ingénierie pédagogique pour la conception, le développement et la mise à disposition d'un service numérique de remédiation et d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves des classes de seconde, et prestations associées. 3 acteurs se sont associés pour délivrer cette prestation : EvidenceB, SAS Groupe Docaposte et Animath. Chaque livrable a donc été placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs de ces 3 acteurs. Concernant Animath, nous devons intervenir sur la conception, l'animation et la maintenance du site compagnon de Adpative'Seconde pour :

- Référencer les activités et contenus existants proposés par les associations périscolaires et services de médiation en maths et en français désirant participer au projet dans le but de les faire connaitre et d'en favoriser l'accès aux enseignants pour proposer des activités à leurs élèves. Ces références peuvent, entre autres, être de simples pointeurs sur des sites associatifs existants désirant participer à l'opération
- Etablir un calendrier public des activités proposées par les associations avec les éléments nécessaires pour y participer.
- Proposer une aide de type ingénierie aux associations désirant proposer des ateliers avec des kits "ateliers" permettant de gérer visio-conférences, streaming, blogs, édition de contenus, etc.

Le projet s'étend sur une période de 4 ans donc entre 2023 et 2026. Au total, l'association doit recevoir un montant TTC de 220 000 €. À date, Animath a reçu 170 000 €. La totalité des livrables a été réalisée. Animath reconduit jusqu'à fin septembre 2026 le contrat à durée déterminée d'un ingénieur en cumul emploi retraite pour la maintenance adaptative. Dans ce contexte, en accord avec l'expert-comptable et avec le Commissaire aux Comptes, nous avons validé l'option d'intégrer dans le résultat 2025 le cumul des dépenses depuis 2023 soit 83 783 € et 140 000 € de recettes dégageant ainsi un excédent de plus de 56 217 €.

Cette vision prudente permettra ainsi de financer les dépenses connues pour 2026.

2) L'organisation du concours EGMO (European Girls Mathematical Olympiad) : cet évènement organisé en France entre le 9 et le 15 avril 2026 représente un budget prévisionnel revu de 1 047 000 €. Fin 2024 et fin 2025, des premiers acomptes auront été versés (réservations d'hébergement, réservations de salles de concours, événementiels, …) et des premières subventions ou dons ont été notifiés. Ces sommes sont neutralisées pour l'exercice comptable 2025 mais impactent significativement la trésorerie de l'association.

Animath – Historique des produits reçus par nature

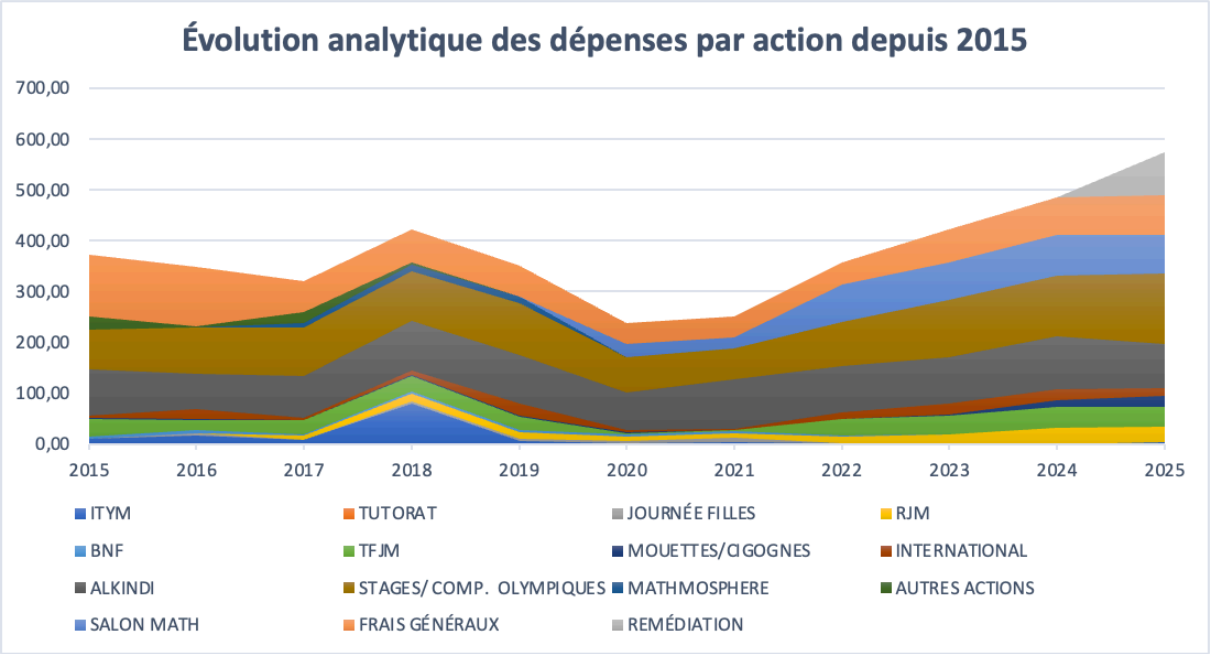

Le poids relatif des subventions progresse à nouveau avec 83% du montant total des recettes (79% en 2024, 75% en 2023 et 71,6% pour 2022). Cela est dû à l'intégration dans le résultat 2025 d'une partie significative du cumul des subventions reçues pour le projet Remédiation.

Le montant des subventions atteint 499 677 € pour 2025. Au sein de ce total, les notifications des ministères dans le cadre de nos demandes de soutien via des appels à projet sont significatives : ministère de la Défense (DGSE) 100 000 €, ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) 162 000 € dont 140 000 € de subvention cumulée entre 2023 et 2025 pour le projet remédiation, ministère de la Recherche et de l'innovation (MESRI) 35 000 € pour le Salon et le TFJM et enfin Campus France 25 000 €.

Le montant des subventions provenant d'association, de fondations et des établissements publics (ENS, ENSAI, INRIA, …) restent globalement stables grâce en particulier aux financements reçus dans le cadre du stage des Mouettes savantes à Paimpont et à l'effort de diversification des sources de financement du TFJM.

Dans le détail, les autres subventions proviennent :

- Pour 23 250 € en 2025 (20 125 € en 2024 ; 11 600 € en 2023) d'associations, fondations et sociétés savantes des institutions mathématiques locales (FMJH, FBP, CIJM, SMF,).
- Pour 37 500 € (38 500 € en 2024 ; 48 500 € en 2023) de deux collectivités locales à savoir la mairie de Paris et la Région Ile de France
- Pour 63 800 € (66 400 € en 2024 et 56 000 € en 2023) de sociétés privées (Jane Street, Casio, CME, Google, RATP).

- Pour plus de 53 127 € (60 452 € en 2024 ; 33 500 € en 2023) du soutien du secteur public (CNRS, INRIA, ENS, ENSTA,…)

Répartition de l'ensemble des recettes dédiées par actions (y compris recettes allouées par exercice comptable en fonds dédiés non consommés - hors report recette en fonds dédiés non consommés)

Action – Données en k€	2021	2022	2023	2024	2025
REMEDIATION	0	0	0	0	140 000
TUTORAT	0	0	0	0	0
JOURNÉE FILLES	363	0	0	0	0
RJM	8 859	9 944	12 096	??	13 178
BNF	0	0	1 000	0	
TFJM	16 883	38 405	33 433	46 588	43 856
Mouettes / Cigognes	0	0		12 132	25 300
INTERNATIONAL	25 000	15 384	26 674	25 000	25 000
ALKINDI	103 001	90 096	119 689	107 500	103 500
POFM STAGES/ COMP. OLYMPIQUES	77 610	118 089	141 295	140 929	138 652
MATHMOSPHERE	0	0	0	0	0
AUTRES ACTIONS	440	0	1 991	0	0
SALON MATH	42 000	71 385	78 136	92 505	88 562
TRANSVERSAL	16160	40 903	17 039	20 574	19 917
TOTAL	296 817	384 203	430 344	475 381	597 963

Animath : répartition des subventions par action (voir aussi ANNEXE I)

Nota : Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions de subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en œuvre des actions organisées ou co-organisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices. En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entraînent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tiennent compte d'une approche multi critères comprenant notamment :

- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

En synthèse :

- L'action POFM est soutenue principalement par la société Jane Street, la DGESCO, la Fondation Blaise Pascal, CASIO , Google et l'INRIA
- Les RJMI et le TFJM bénéficient de nombreux soutiens en particulier la DGESCO, le conseil régional d'Île-de-France, la Fondation Blaise Pascal, la fondation Jacques Hadamard, et aussi les Universités et pôles de recherches régionaux (ENS, CNRS, INRIA…).
- Un avenant à la convention avec Campus France a été signée.
- Le Salon Culture et Jeux Mathématiques – dont l'organisation est prise en charge par un consortium de 13 associations et fondations - a bénéficié du soutien de nombreux partenaires notamment de la Mairie de Paris, du Ministère de la Recherche, du Ministère de l'Éducation Nationale, le Conseil Régional Ile de France, la fondation Blaise Pascal, le DMA de l'ENS ULM (Paris), la FSMP, le Crédit Mutuel Enseignant, etc.

L'intégration des frais généraux en vision analytique permet de consolider **à titre indicatif** le déficit ou le bénéfice par action. L'allocation des frais généraux est strictement donnée à titre d'information, interne à l'association et uniquement analytique. La méthodologie d'allocations de frais généraux est forfaitaire dans le cadre des conventions avec la DGSE (Alkindi / DGSE : 10K€), avec le Consortium du Salon (6,5 K€) et pour le stage des mouettes savantes (1 K€). Sinon cette affectation correspond au prorata des dépenses directes par action.

à noter que les résultats de l'exercice 2025 pour le Salon Culture et jeux mathématiques ainsi que pour Campus France ont été pris en compte pour financer les dépenses prévues pour les exercices comptables à venir.

	REALISÉ 2025				
Actions	charges 2025	Recettes 2025	Net Charges / Recettes	Frais généraux	TOTAL DEFICIT/BENEFIC
RJM	30 443 €	13 178 €	-17 265 €	4 452 €	-21 717 €
TFJM	42 803 €	43 856 €	1 053 €	6 260 €	-5 207 €
SALON	75 474 €	88 561 €	13 087 €	6 500 €	6 587 €
ACTIONS INTERNATIONALES	15 879 €	25 000 €	9 121 €	2 322 €	6 799 €
ALKINDI	86 810 €	103 500 €	16 690 €	10 000 €	6 690 €
POFM	139 552 €	138 652 €	-900 €	20 410 €	-21 310 €
DONS & ADHESIONS &	0 €	19 917 €	19 917 €	15 000 €	4 917 €
TUTORAT	162 €	0 €	-162 €	24 €	-186 €
MOUETTES ET CIGOGNES	20 942 €	25 299 €	4 357 €	1 000 €	3 357 €
REMÉDIATION	83 783 €	140 000 €	56 217 €	12 254 €	43 963 €
	495 848 €	597 963 €	102 115 €	78 222 €	23 893 €

V - Contributions volontaires en nature - CVN

Sur le plan méthodologique, pour chacune des actions, toutes les contributions volontaires en nature (mise à disposition, bénévolat etc..) ont été listées par nature et par type de contribution.

Pour les contributions par action, les informations ont été collectées auprès des personnes impliquées sur le terrain.

L'essentiel des CVN correspondent à des tâches renouvelées chaque année dont les caractéristiques changent peu d'une année à l'autre : coordination des actions, préparation du contenu des actions (formalisation des exercices, préparation des stages, etc.).

Ces charges sont donc globalement fixes pour un type d'action et s'adaptent en fonction notamment du nombre de participant.e.s. Dans ce contexte, les évolutions du montant global des CVN sont principalement liées soit à l'intégration de nouvelles actions comme le projet Remédiation ou bien l'impact de l'évolution du nombre d'occurrences pour une action comme l'évolution du nombre de tournois (nombre de tournois TFJM régionaux, …) ou l'évolution du nombre de stages (nombre de RJMI,) ou encore l'évolution du nombre de copies à corriger pour les préparations olympiques.

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la séniorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

La valorisation de l'ensemble des Contributions Volontaires en Nature – CVN - montre une légère croissance avec une estimation d'un peu plus de 656 000 € contre 630 000 € en 2024.

- Le montant des CVN pour conduire les actions internationales est estimé sans prendre en compte les contributions des organisateurs et encadrants locaux. Le volume horaire important, supérieur de 15 800 heures, est difficile à valoriser dans le contexte des 4 pays concernés. L'évolution des CVN sur cette action traduit également la progression dans la structuration des évènements des équipes locales.
- Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2024 restent identiques : il s'agit des activités olympiques et du TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 56% du montant total estimé de CVN pour Animath. L'organisation du Salon de la Culture et Jeux Mathématiques nécessite le recours important à de nombreux bénévoles à la fois pour préparer le programme de l'évènement et son organisation.

Pour rappel, les CVN ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une note en annexe de nos comptes. Ci-dessous, le récapitulatif des contributions volontaires en nature (CVN) pour l'année 2025 :

Réalisé 2025

	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL	0 €	0 €	18 249 €	18 249 €
ITYM	0 €	0 €	0 €	0 €
TUTORAT	0 €	600 €	4 049 €	4 649 €
RJM	0 €	20 000 €	14 369 €	34 369 €
TFJM	0 €	50 400 €	107 570 €	157 970 €
MATHSC2+	0 €	0 €	0 €	0 €
ACTIONS INTERNATIONALES	0 €	0 €	28 069 €	28 069 €
ALKINDI	0 €	0 €	19 217 €	19 217 €
OLYMPIQUES hors EGMO	0 €	0 €	258 540 €	258 540 €
EGMO 2026	0 €	0 €	44 609 €	44 609 €
SALON	0 €	14 000 €	77 192 €	91 192 €
CONCOURS FRANCO CHINOIS	0 €	0 €	0 €	0 €
PARLONS MATHS	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	0 €	85 000 €	571 865 €	656 865 €

Pour mémoire, ci-dessous, le récapitulatif des contributions volontaires en nature (CVN) pour l'année 2024 :

	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL	0 €	14 339 €	8 111 €	22 449 €
RJM	0 €	7 200 €	37 208 €	44 408 €
TFJM	0 €	39 600 €	87 011 €	126 611 €
MATHSC2+	0 €	0 €	2 173 €	2 173 €
ACTIONS INTERNATIONALES	0 €	0 €	59 961 €	59 961 €
ALKINDI	0 €	261 €	19 234 €	19 495 €
OLYMPIQUES	0 €	0 €	237 697 €	237 697 €
SALON	0 €	13 000 €	98 863 €	111 863 €
BNF	0 €	160 €	1 014 €	1 174 €
REMÉDIATION	0 €	2 897 €	2 173 €	5 069 €
TOTAL	0 €	77 456 €	553 445 €	630 901 €

ANNEXE I
Notification de subvention comptabilisée sur l'exercice 2025
EXPRIMÉES EN k€

ORIGINES DES CONTRIBUTIONS ET MONTANT		PRINCIPALES ACTIONS SOUTENUES
ETAT		
MIN. DE LA DÉFENSE	100,0	ALkindi
MIN. EDUCATION NATIONALE (DGESCO, MENJ)	162,0	Olympiques, Salon, Remédiation
MESRI DGRI	35,0	Salon,TFJM
CAMPUS FRANCE	25,0	Actions internationales
COLLECTIVITES LOCALES		
RÉGION IDF	19,0	SALON, ITYM, TFJM, RJM
MAIRIE DE PARIS	18,5	SALON
UNIVERSITÉS, PÔLES DE RECHERCHE		
ENS	10,1	TFJM, RJMI, SALON
INRIA	8,3	Salon, RJMI, TFJM, Alkindi, Olympiques
Labex & CNRS	19,0	Salon, TFJM, RJMI, Mouettes, Cigognes
ENSAI	2,3	RJMI
UNIVERSITÉS	10,7	Salon, TFJM, RJMI, Mouettes, Cigognes
FONDATIONS ET SOCIÉTES SAVANTES		
FOND. BLAISE PASCAL	13,8	Salon, Olympiques, RJM, TFJM,
FMJH – fondation Jacques Hadamard	2,8	TFJM, RJMI
Autres Associations, fondations, …	6,7	Salon, Mouettes Savantes, ..
SOCIÉTÉS PRIVÉES		
CME	2,0	SALON, Olympiques
JANE STREET	50,0	Olympique
CASIO	4,0	Olympique
GOOGLE	3,0	Olympique
FONDATION RATP	4,8	RJMI
TOTAL	*499 677*	

Emile COHEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères
93260 – LES LILAS

ANIMATH

13 rue Pierre et Marie Curie

75231 — PARIS CEDEX 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 ▪ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions inscrites au compte de résultat pour un montant total de 499 677 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 ▪ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5 ▪ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6 ▪ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 mai 2026

Emile COHEN
Expert - Comptable
Commissaire aux Comptes
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2025

Association Animath
Siège social : 13 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS cedex 05

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	9 521	8 649	871	2 111
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	80		80	80
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40		40	40
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	**9 641**	**8 649**	**991**	**2 231**
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 714		23 714	9 364
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	222 771		222 771	103 031
Charges constatées d'avance	73 512		73 512	79 984
Valeurs mobilières de placement	145 115		145 115	195 115
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	507 100		507 100	126 581
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	**972 212**		**972 212**	**514 076**
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	**981 853**	**8 649**	**973 204**	**516 307**

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 500	1 500
Autres réserves		
Report à nouveau	148 390	157 493
Excédent ou déficit de l'exercice	23 893	-9 103
Situation nette	173 783	149 890
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	**173 783**	**149 890**
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	50 952	50 952
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	**50 952**	**50 952**
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 010	6 447
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 984	15 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 837	994
Produits constatés d'avance	693 638	292 154
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	**748 468**	**315 464**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	**973 204**	**516 307**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	92 513	96 966
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	499 677	374 578
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	417	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**592 607**	**471 549**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	398 671	385 720
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		1 511
Salaires	124 349	69 758
Cotisations sociales	47 591	23 423
Dotations aux amortissement et dépréciations	1 239	1 403
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	668	2 254
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**572 519**	**484 069**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**20 088**	**-12 520**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	829	2 014
Autres intérêts et produits assimilés	4 527	1 559
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**5 356**	**3 573**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		41
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		**41**
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**5 356**	**3 533**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	**25 444**	**-8 987**
Produits exceptionnels **V**		258
Charges exceptionnelles **VI**		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**258**
Participation des salariés aux résultats **VII**		
Impôts sur les bénéfices **VIII**	1 551	374
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**597 963**	**475 381**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**574 070**	**484 484**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**23 893**	**-9 103**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	85 000	
Bénévolat	571 866	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**656 866**	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	85 000	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	571 866	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**656 866**	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 973 204 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 23 893 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'organisation de l'EGMO (European Girl's Mathematical Olympiad) en France en 2026 a été confiée à notre association.
Cet évènement générera beaucoup de travail et de flux financiers.
Il participera à notre notoriété.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraine des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

  - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
  - Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
  - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

  - Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
  - Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

  - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
  - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

  - Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
  - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
  - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Matériel de bureau 3 à 5 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2%.

Elle s'élève à 5183 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation de ce bénévolat à un montant de 656 866 euros.

Total CVN 2025 : 656 866 € dont 571 865 € de bénévolat et 85 000 € de mise à disposition

	Mise à disposition	Bénévolat	Total
Transversal		18 249 €	18 249 €
Tutorat	600 €	4 049 €	4 649 €
RJM	20 000 €	14 369 €	34 369 €
TFJM	50 400 €	107 570 €	157 970 €
Actions internationales		28 053 €	28 053 €
Alkindi		19 234 €	19 234 €
Olympique Hors EGMO		258 540 €	258 540 €
EGMO 2026		44 609 €	44 609 €
Salon	14 000 €	77 192 €	91 192 €
Total	85 000 €	571 865 €	656 865 €

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la séniorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

Le montant des CVN pour conduire les actions internationales est estimé sans prendre en compte les contributions des organisateurs et encadrants locaux. Le volume horaire important, supérieur de 15 800 heures, est difficile à valoriser dans le contexte des 4 pays concernés.

Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2025 restent identiques : il s'agit des activités olympiques et du TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 63% du montant total estimé de CVN pour Animath. L'organisation du Salon de la Culture et Jeux Mathématiques nécessite le recours important à de nombreux bénévoles à la fois pour préparer le programme de l'événement et son organisation.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

L'impot société concerne les produits financiers.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 521			9 521
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**9 521**			**9 521**
Immobilisations financières				
Participations	80			80
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40			40
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**120**			**120**
TOTAL GÉNÉRAL	**9 641**			**9 641**

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 410	1 239		8 649
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 410**	**1 239**		**8 649**
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	**7 410**	**1 239**		**8 649**

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	1 239				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	**1 239**				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	40		40
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	23 714	23 714	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	114 755	114 755	
Charges constatées d'avance	73 512	73 512	
TOTAL	**212 021**	**211 981**	**40**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		18 010	18 010		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		4 144	4 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		12 734	12 734		
Impôts sur les bénéfices		1 477	1 477		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		629	629		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		17 837	17 837		
Produits constatés d'avance		693 638	693 638		
TOTAL		**748 468**	**748 468**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 260	4 838
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 772	5 611
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**16 032**	**10 449**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	620	3 200
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**620**	**3 200**

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

	Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	693 638	292 154
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**693 638**	**292 154**

	Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	73 512	79 984
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**73 512**	**79 984**

Commentaires : néant

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		499 677				499 677
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL		499 677				499 677

Commentaires : néant

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
5	50 952					50 952	50 952
TOTAL	50 952					50 952	50 952
TOTAL GÉNÉRAL	50 952					50 952	50 952

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	50 952					50 952	50 952
TOTAL GÉNÉRAL	**50 952**					**50 952**	**50 952**

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

13 juin 2026 - IHP

Assemblée Générale d'Animath

Ordre du jour

- Renouvellement du Conseil d'administration
- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Présentation du rapport du CAC et de la plaquette des comptes
- Quitus de gestion

Renouvellement du conseil d'administration

Membres de droit du CA

Inspection générale de mathématiques

Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public

Société Mathématique de France

Elus 2025 - 2027

Tatiana BELIAEVA

Julien CASSAIGNE

Christian DUHAMEL

Mathilde HERBLOT

Rémi LESBATS

Antoine MARTIN

Maths en Scène

Fabrice ROUILLIER

Ndeye Coumba SARR

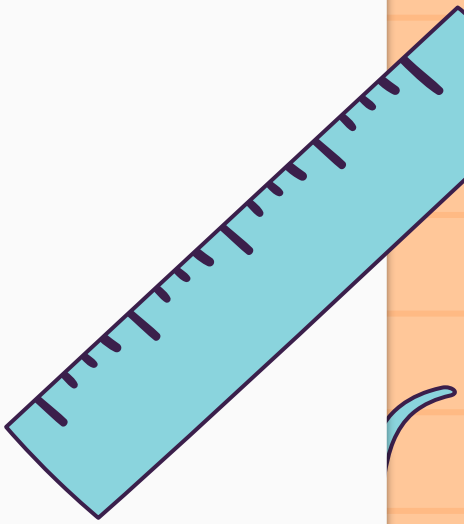

Elus 2024 - 2026 (sortants)

ADIREM
Elodie BERNARD
Aline CAHUZAC
Perrine CHADEYRAS
Edwige CYFFERS
CIJM
Emmanuelle FEAUX DE LACROIX
François FINKBEINER
FSMP
Benoit LOISEL
MATh.en.JEANS
Anaïs MEUNIER
Vlady RAVELOMANANA
Guillaume SAËS
Science ouverte
SFdS
Véronique SLOVACEK-CHAUVEAU
SMAI

Candidats pour 2026 - 2028

ADIREM
Elodie BERNARD
Aline CAHUZAC
Perrine CHADEYRAS
Edwige CYFFERS
CIJM
Emmanuelle FEAUX DE LACROIX
François FINKBEINER
FSMP
Anne Josiane KOUAM
Benoit LOISEL
MATh.en.JEANS
Vlady RAVELOMANANA
Guillaume SAËS
Science ouverte
SFdS
Martin RAKOVSKY
Mathis RIMBERT

Election du Conseil d'administration

Présentation du rapport moral

Mot du président

Vie de l'association

Employés

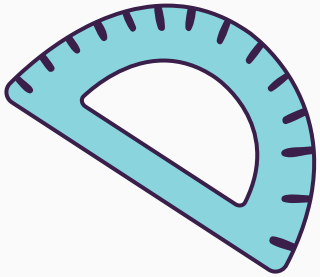

Gouvernance

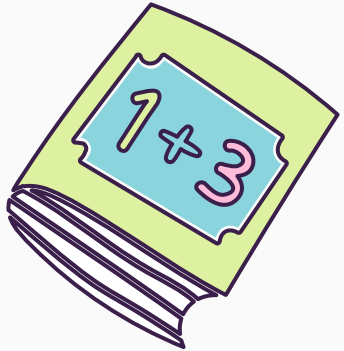

Vie des actions

Alkindi

Action internationale

MathC2+

MathC2+
des stages à l'université
pour découvrir les
mathématiques autrement

Un texte, une aventure mathématique

Salon culture et jeux mathématiques

Salon
Culture
Jeux &
MATHÉMATIQUES

Projet remédiation en classe de seconde

Préparation olympique française de mathématiques

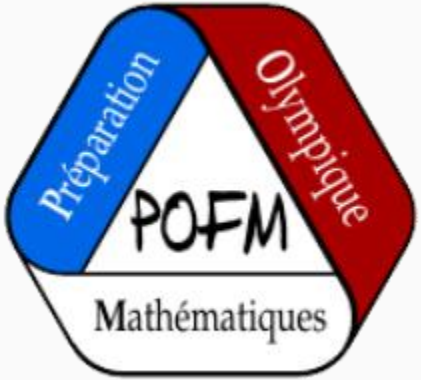

Journées filles et maths : une équation lumineuse

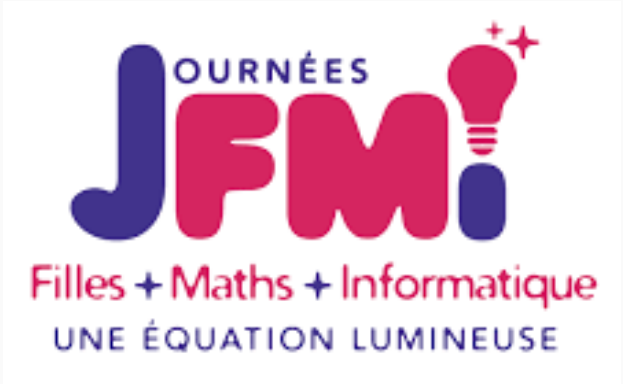

Rendez-vous des jeunes mathématiciennes

RJMi

Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes

Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens

TFJM^2

Tutorat Animath

Tendances 2026 et 2027

Ressources salariées

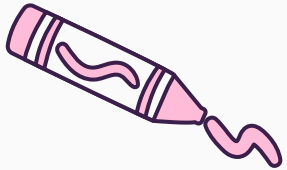

Projets à venir

Avez-vous des questions ?

Approuvez-vous le rapport moral 2025 tel qu'il vient de vous être présenté ?

Présentation du rapport financier

Méthodologie

- L’exercice 2025 est spécifique car des montants importants de dépenses et de recettes relatives à EGMO 2026 ont pu être constatés d’avance et ne sont donc pas intégrés dans le compte de résultat 2025. Ils le seront dans l’exercice 2026.
- De même, comme pour les années précédentes, les dépenses engagées en 2025 fléchées explicitement pour des actions réalisées en 2026 sont exclues du compte de résultat 202
- Enfin avec l’accord du Commissaire aux Comptes, nous avons convenu de partiellement comptabiliser les résultats de l’action Remédiation tout en conservant une partie des ressources pour financer les adaptations requises pour 2026.

Résultat 2025

- Animath a clôturé son exercice au 31/12/2025 sur un résultat comptable positif de 23 892 € en progression par comparaison avec les résultats comptables des deux derniers exercices : clôture 2023 avec un résultat bénéficiaire de + 8 265€ et le résultat 2024 déficitaire de – 9103 €
- Au plan trésorerie,
  - Le montant de 50 952 € correspondant à des subventions notifiées pendant les années COVID non entièrement consommées est inchangé
  - Le montant net des recettes et des charges engagées pour EGMO 2026 est très nettement positif à fin 2025 : 507 774 €. Cette somme a été très rapidement utilisée dès janvier 2026 et jusqu'à avril 2026 pour financer les différents engagements auprès de nos contreparties (hébergements, réservation d'activités, salles, ...).
  - De même le montant correspondant aux recettes et charges engagées pour les actions réalisées en 2026 (Alkindi, Remédiation, Salon et Dons de fin d'année principalement) est positif : il atteint 116 788 €.

Exercice 2025 : Focus sur les dépenses

- Le montant total des charges s'élève à 574 070 € à comparer avec les 484 484 € de l'exercice 2024
- Cette évolution s'explique principalement par :
  - La prise en compte dans le résultat 2025 de l'ensemble des charges cumulées depuis 2023 pour la mise en œuvre du projet remédiation soit 84 783 € : il s'agit de charges de personnel.
  - La progression des dépenses des stages filles organisés en France : d'une part les Mouettes Savantes à Paimpont et d'autre part les Cigognes à Strasbourg soit un total de dépenses de plus de 21 820 € à comparer avec les 12 045 € de l'exercice 2024.
  - Enfin, il faut noter l'impact des frais de déplacement en hausse en 2025 de plus de 20 000 € en raison de la participation aux Olympiades et autres concours internationaux (IMO en Australie, ...)

Exercice 2025 : Focus sur les recettes

- Le montant total des produits atteint 597 963 € (à comparer avec les 475 381 € de l'exercice 2024)
- Parmi les faits marquants pour l'année 2025 :
  - Un soutien exceptionnel du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et de l'Espace qui a octroyé 30 000 € pour l'organisation du Salon 2025 et 5 000 € pour l'organisation du TFJM².
  - Le montant des subventions atteint 499 677 € pour 2025. Au sein de ce total, les notifications des ministères sont significatives : ministère de la Défense (DGSE) 100 000 €, ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) 162 000 € dont 140 000 € de subvention cumulée entre 2023 et 2025 pour le projet remédiation, Ministère de la Recherche et de l'innovation (MESRI) 35 000 € pour le Salon et le TFJM² et Campus France 25 000 €.
- Le montant des cotisations pour la POFM et le TFJM² sont stables à hauteur de 78 000 €
- L'association a reçu 5 356 € de produits d'intérêts du fait des placements sur des comptes à terme contre 3 500 € en 2024.

Exercice 2025 : focus sur le projet Remédiation

- Le projet s'étend sur une période de 4 ans donc entre 2023 et 2026. Au total, l'association doit recevoir un montant TTC de 220 000 €. À date, Animath a reçu 170 000 €.
- La totalité des livrables a été réalisée. Animath reconduit jusqu'à fin septembre 2026 le contrat à durée déterminée d'un ingénieur en cumul emploi retraite pour la maintenance adaptative.
- Dans ce contexte, en accord avec l'expert-comptable et avec le Commissaire aux Comptes, nous avons validé l'option d'intégrer dans le résultat 2025 le cumul des dépenses depuis 2023 soit 83 783 € et 140 000 € de recettes dégageant ainsi un excédent de plus de 56 217 €.
- Cette vision prudente permet aussi de provisionner le financement des dépenses connues pour 2026.

Exercice 2025 : focus sur les Frais généraux

- Les frais généraux sont en légère augmentation par comparaison avec 2024. Cette hausse d'environ 4 000 € est liée aux nouvelles dépenses d'occupation des locaux de la Maison Poincaré et à la revue des tarifs du commissaire aux comptes.

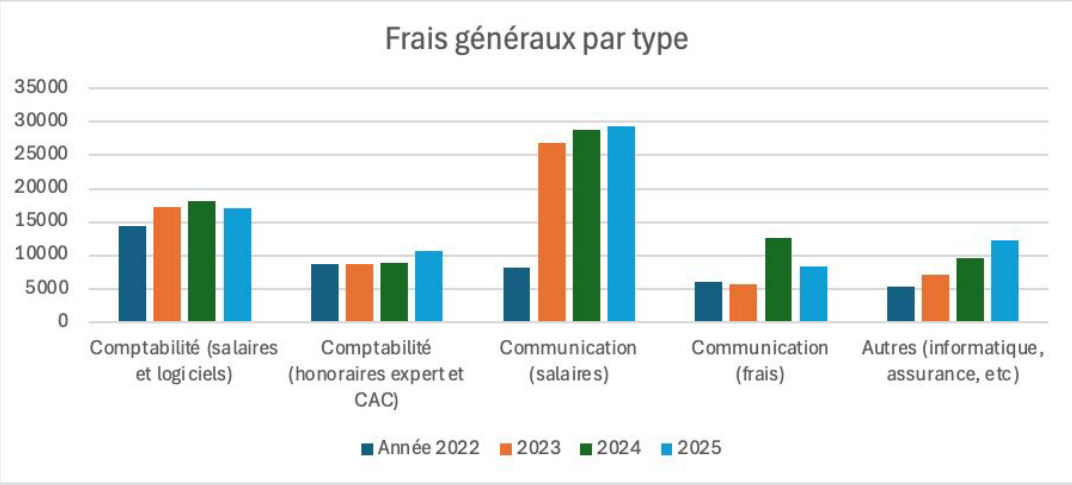

Focus sur les Contributions Volontaires en Nature - CVN

- L'enjeu majeur pour Animath est de pouvoir s'appuyer sur des contributions bénévoles importantes et qui s'amplifient chaque année
- Cette estimation valorisée en euro -surement minorée- est basée sur une méthodologie inchangée

Réalisé 2025

	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL	0 €	0 €	18 249 €	18 249 €
ITYM	0 €	0 €	0 €	0 €
TUTORAT	0 €	600 €	4 049 €	4 649 €
RJM	0 €	20 000 €	14 369 €	34 369 €
TFJM	0 €	50 400 €	107 570 €	157 970 €
MATHSC2+	0 €	0 €	0 €	0 €
ACTIONS INTERNATIONALES	0 €	0 €	28 069 €	28 069 €
ALKINDI	0 €	0 €	19 217 €	19 217 €
OLYMPIQUES hors EGMO	0 €	0 €	258 540 €	258 540 €
EGMO 2026	0 €	0 €	44 609 €	44 609 €
SALON	0 €	14 000 €	77 192 €	91 192 €
CONCOURS FRANCO CHINOIS	0 €	0 €	0 €	0 €
PARLONS MATHS	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	0 €	85 000 €	571 865 €	656 865 €

Avez-vous des questions ?

Rapport du commissaire aux comptes

Emile COHEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères
93260 – LES LILAS

ANIMATH
13 rue Pierre et Marie Curie

75231 — PARIS CEDEX 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

1■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Plaquette des comptes

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2025

Association Animath
Siège social : 13 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS cedex 05

TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	597 963
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	574 070
EXCÉDENT OU DÉFICIT	23 893

Avez-vous des questions ?

Approuvez-vous le bilan financier 2025 tel qu'il vient de vous être présenté ?

Approuvez-vous la plaquette des comptes 2025 tel qu'il vient de vous être présenté ?

Approuvez-vous le rapport du commissaire au comptes 2025 tel qu'il vient de vous être présenté ?

Quitus de gestion

Quitus de gestion

Le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

Donnez-vous quitus au conseil d'administration pour l'exercice financier ?

Déficit comptable

Excédent comptable

Le bilan 2025 fait apparaître un excédent de :

23 892 €

Fin de l'AG
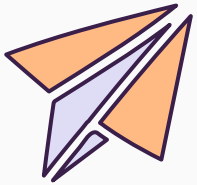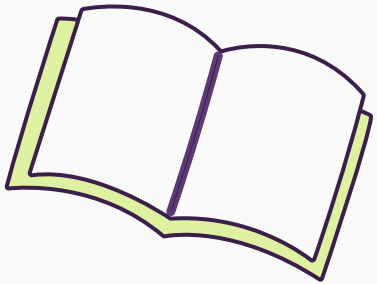
Merci d'être venus